

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1788 - 8 novembre 2002 - prix : 1 €

**Il faut
combattre
l'insécurité
sociale**

**Hôpitaux
austérité et
pénurie de
personnel**

p. 14-15

**Chômage :
il augmente
mais Raffarin
est content**

p 4

**Retraites :
Attaques en
préparation**

p. 10

Turquie :

**De la crise à
la victoire d'Erdogan**

p. 7

M 06189 - 1788 - F: 1,00 €



Société

- p. 4 ■ Le chômage augmente
- Le bazar de la décentralisation
- p. 5 ■ Sarkozy mène la guerre aux pauvres
- Trêve des expulsions
- p. 6 ■ Le porte-monnaie électronique
- p. 10 ■ Fonction publique : les retraites
- p. 11 ■ Sans-papiers
- Clermont-Ferrand : cantines scolaires
- p. 16 ■ Procès Dumas
- TotalFinaElf en Birmanie
- Les armées chouchoutées

Tribune

- p. 6 ■ Israël : Jeux politiques sur fond de massacres et de désastre économique

Dans le monde

- p. 7 ■ Turquie : victoire d'Erdogan
- p. 8-9 ■ Italie : l'effondrement d'une école
- Brésil : le Parti des Travailleurs
- États-Unis : élections
- p. 11 ■ Suisse : Grève du bâtiment

Dans les entreprises

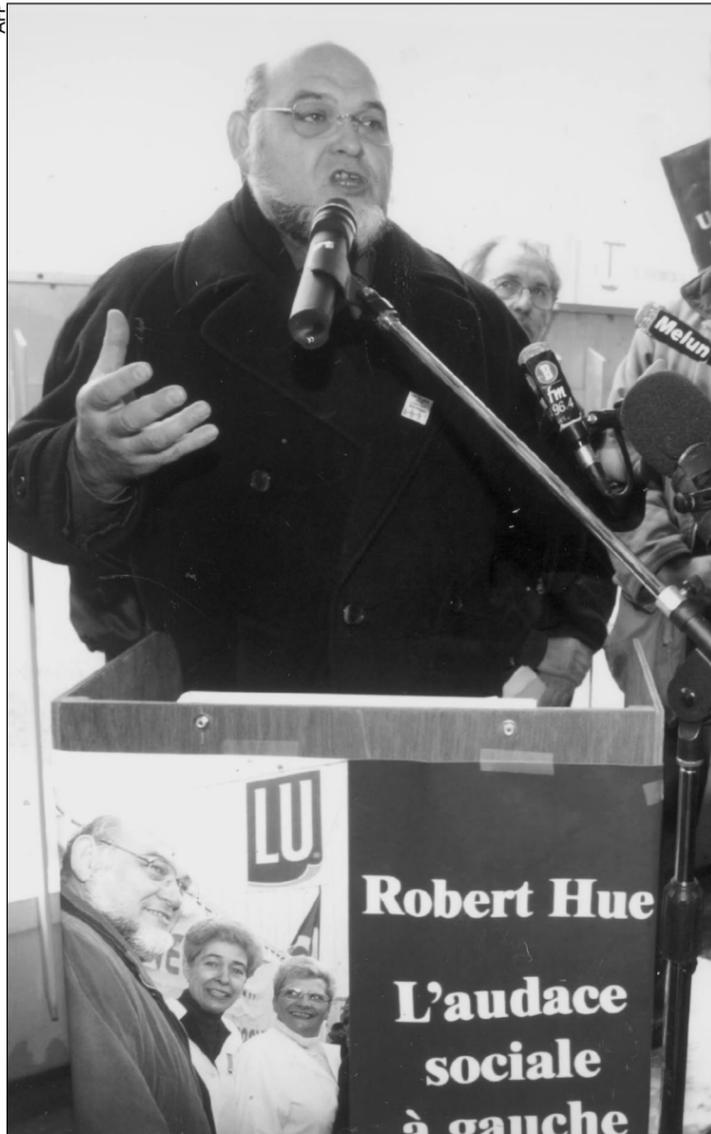
- p. 11 ■ La Poste de Périgueux : grève de facteurs
- p. 12 ■ Mines de potasse : ça brûle toujours
- Esterra : une grève victorieuse
- Air Lib : licenciements
- p. 13 ■ Snecma : une lutte victorieuse
- Bourjois : contre les sanctions
- Personnels Ville-de-Paris
- p. 14-15 ■ Dans les hôpitaux : une situation d'urgence
- Michelin : chantage sur la mutuelle

Hue, après Jospin, rend son tablier. Il a annoncé dans une interview au quotidien *Le Parisien* (oubliée *L'Hum*) sa décision de ne pas se représenter au poste de président du parti, lors du prochain congrès du PCF qui se tiendra en avril 2003.

Cette démission, même si l'intéressé explique que ce n'en est pas une, ne s'accompagne pas d'une sérieuse explication sur les raisons du recul de son parti lors de l'élection présidentielle du printemps dernier. Il se contente de dire qu'en 1997 son parti « s'était demandé s'il fallait participer au gouvernement » (de la gauche plurielle), pour expliquer ensuite : « Sans nous (les députés du PCF) la gauche ne pouvait pas être majoritaire. Nous avons pensé qu'il fallait "y aller", que nous pourrions modifier le rapport des forces ». Et préciser : « Je me reproche aujourd'hui d'avoir sous-estimé l'ampleur des efforts nécessaires pour sortir du cadre étroit des "discussions" au sein de la gauche plurielle, pour poser les questions sur la place publique » ; tout cela est un peu court.

Faut-il rappeler que cette explication est, pratiquement au mot près, celle que le même Hue donnait pour expliquer la totale impuissance des quatre ministres communistes dans le gouvernement dirigé par le socialiste Mauroy de 1981 à 1984 ?

Avant que la direction du PCF ne décide, en 1997, de signer un nouveau bail avec le PS, Hue répétait, de meeting en meeting, qu'il « ne fallait pas répéter ce qui avait échoué ». Cela n'empêcha pas son parti de faire volte-face et de s'embarquer derrière Jospin,



Robert Hue soutenant les salariés de LU en février 2002. Mais entre les slogans (et les discours) et la réalité, il y avait un fossé.

pour y jouer une nouvelle fois le rôle de défenseur zélé de la politique du gouvernement. Car le PCF ne s'est pas contenté de sous-estimer le rapport des forces au sein de la gauche plurielle, il a mis sa force militante – certes amoindrie, mais réelle, en particulier dans les milieux populaires –, à la disposition du PS, pour y défendre l'indéfendable en prétendant que ce gouvernement défendait les intérêts des exploités.

Souvenons-nous de ces discours pour expliquer aux salariés que la loi Aubry constituait une avancée considérable des droits du monde du travail, ou de cette argumentation spéieuse pour expliquer que l'ouverture du capital d'Air France n'avait rien à voir avec la privatisation. Sans parler – mais cela se situait après le premier tour de la présidentielle – de cette mystification consistant à présenter Chirac comme le

rempart des libertés. Nombre de militants du PCF se sont usés à justifier l'injustifiable.

Hue n'est pas responsable de l'évolution de son parti, même s'il l'a incarnée ces dernières années. Celle-ci est bien plus ancienne. Malheureusement, il y a tout lieu de craindre qu'elle ne s'arrête pas avec le retrait de Hue de la direction du PCF. Ce parti s'apprête, une nouvelle fois, à s'engager dans cette voie qui « a échoué » pour la bonne raison qu'il reste un parti dont la direction se fixe comme ambition d'être un parti de gouvernement. Or gouverner, c'est postuler à gérer les affaires du système en place, lui-même dominé par les industriels et les banquiers.

L'avenir du monde du travail ne se joue pas au travers du rapport des forces entre le PS et les autres forces de gauche, évalué sur le terrain électoral, mais dans le rapport des forces établi sur le plan social. Et cela, les dirigeants du PCF ne l'ont pas seulement sous-estimé. Ils l'ont tout simplement gommé de leurs raisonnements.

Aujourd'hui, Hue se déclare contre le projet d'un grand parti de la gauche, rassemblant toutes les composantes de l'ex-gauche plurielle, et explique que ce serait se mettre à la remorque du PS. C'est sans doute vrai, sur la base des données actuelles. Mais il y a plusieurs façons de s'aligner, et une seule qui permette de ne pas le faire. Ce serait de redevenir le parti de classe que le PCF voulait devenir, à son origine. Il y a bien longtemps qu'il se défend de l'être. Pourtant, s'il y a une leçon à tirer du passé récent, c'est bien celle-là.

J.-P. V.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
 Union Communiste : <http://www.union-communiste.org>
 E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :

 CODE POSTAL et VILLE :

 COMPLÉMENT D'ADRESSE

 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 4 novembre 2002

IL FAUT COMBATTRE L'INSÉCURITÉ SOCIALE

■ L'offensive du gouvernement Chirac-Raffarin contre les salariés ne connaît pas de trêve. Il y a quelques semaines, le ministre du Travail Fillon présentait son projet d'assouplissement des procédures de licenciements collectifs, au moment même où était rendue publique une véritable déferlante de plans sociaux. Preuve que, même avec la législation en place, les patrons ne rencontrent guère d'entrave pour licencier.

Dans la foulée, les mesures envisagées pour réformer la Sécurité sociale sont aussi inquiétantes. Jacques Barrot, ancien ministre de la Santé, porte-parole du parti de Chirac à l'Assemblée nationale, expliquait qu'il était souhaitable qu'il y ait « une concentration de l'assurance maladie obligatoire sur toutes les maladies graves », ajoutant que « pour le maintien en santé, il faut que chaque Français puisse être en mesure d'avoir une assurance complémentaire pour le faire ». Il eut beau, après coup, déclarer qu'on avait caricaturé ses propos, l'orientation est pourtant claire, et sans surprise. Elle est dans la logique de tous les choix du gouvernement et de ceux du gouvernement de la « gauche plurielle » précédent.

La Sécu ne rembourserait donc que les maladies graves. Mais où cela commence-t-il donc ? Et comment savoir si l'évolution d'une maladie « non

grave » ne conduirait pas à une détérioration plus grave de la santé ? Un tel système conduirait, plus encore qu'actuellement, à une médecine à deux niveaux, l'un pour ceux qui pourraient se payer une bonne assurance complémentaire, et l'autre pour ceux qui n'en auraient pas les moyens.

C'est pain béni pour les compagnies d'assurances, qui depuis longtemps lorgnent sur le coquet magot que cela représente. Mais pour les salariés, la perspective est moins réjouissante, même pour ceux qui pourraient s'offrir, si l'on ose dire, une assurance complémentaire. Celle-ci risque d'ailleurs de devenir, à terme, l'assurance principale.

Une mainmise encore plus grande des assurances privées sur la couverture maladie n'est pas la garantie que cette couverture sera meilleure, ni même qu'elle soit garantie. Car ces fonds, à la disposition des compagnies d'assurances privées, serviront à la spéculation, à l'exemple des fonds de pension. On se souvient des conséquences catastrophiques de telles pratiques aux USA lors de la faillite d'Enron, et d'autres grosses sociétés financières.

Mais, explique-t-on, il faut bien combler le « trou » de la Sécu, qui ne cesserait de s'approfondir. Mais pourquoi ne commence-t-on pas par supprimer les charges indues que les gouvernements successifs ont fait peser

sur le budget de la Sécu, et en premier lieu celles qui servent à financer le patronat, soit sous forme de subventions directes, soit sous forme d'exonérations de cotisations ? Il ne faudrait pas oublier non plus que, si le déficit de la Sécurité sociale se creuse, c'est à la fois dû à l'accroissement du chômage, qui réduit le nombre des cotisants, et à la faiblesse des salaires. Et puis, pourquoi ne prendrait-on pas sur les profits actuels et passés des riches-simes sociétés pharmaceutiques ?

Au lieu de se tourner vers le patronat, qui a pourtant une grosse part de responsabilité dans les difficultés de la Sécu, le gouvernement choisit de s'en prendre aux salariés et montre du doigt les malades qu'il faudrait, dit-il, comble du ridicule, responsabiliser. Comme si les malades étaient responsables de leurs maladies et des médicaments qu'on leur prescrit ! Comme si, au 21^e siècle, pouvoir accéder à de meilleurs soins, même pour des maladies ordinaires, était un luxe quand on est salarié !

Ce n'est pas acceptable.

Il faudra montrer à ce gouvernement que, s'il touche à la Sécu et, plus tard, s'il tente d'aggraver les attaques contre les retraites, comme il en a le projet, il se heurtera à la riposte de tous les salariés.

Les amis de Juppé auraient tort d'oublier la leçon de 1995.

Arlette LAGUILLER

Prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

L'Irak,
enjeu et victime
des grandes manœuvres de l'impérialisme

Vendredi 8 novembre à 20 h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 €

Le chômage augmente MAIS RAFFARIN EST SATISFAIT

« La route de l'espoir est ouverte », c'est par cette déclaration quelque peu déplacée que Raffarin a accueilli l'annonce du nombre de chômeurs officiellement recensés en septembre 2002 : 2 278 800 personnes, ce qui correspond à une simple stabilité par rapport au mois d'août. Il n'y a pourtant vraiment pas de quoi pavoiser, car depuis 20 mois le chômage est à la hausse. Sur les douze derniers mois, le nombre de chômeurs a augmenté de 6,7 %.

Cette déclaration est donc tout particulièrement mal venue. Si l'on prend les chiffres retenus par les organismes officiels internationaux, comme c'était le cas en France avant les refontes des indices, c'est-à-dire si l'on inclut les personnes qui ont travaillé 78 heures dans le mois, on assiste en réalité, sur un mois, à une augmentation de 0,7 % du nombre des chômeurs, soit 2 678 200 personnes.

Un des moyens employés, sous ce gouvernement comme sous celui de Jospin, est de faire pression sur les agents de l'ANPE pour aboutir chaque mois à des dizaines de milliers de radiations. Ces chômeurs disparaissent ainsi temporairement ou pour toujours des statistiques, avec les conséquences qui en découlent pour leurs droits.

En un mois, les seules radiations administratives, après contrôle, ont encore augmenté de 9,3 % et, sur un an,

elles ont augmenté de 72,8 %. Le précédent record datait de juillet dernier : à cette date, sur un an les radiations avaient grimpé de 109 %.

Les premières victimes de ce chômage croissant sont les travailleurs en emploi précaire. En septembre, 36 000 travailleurs en fin de mission d'intérim, et 104 200 en fin de mission CDD, se sont inscrits comme demandeurs d'emploi, soit pour les derniers une augmentation de 6,5 % sur un an. Pour les intérimaires, il n'y a même pas besoin de la formalité des plans sociaux : les directions les font parfois avertir une heure avant la fin de leur mission, afin qu'ils travaillent jusqu'au bout à fond.

Ces suppressions d'emplois sont le résultat de la soif permanente de profits des patrons et de l'irrationalité de leur système, et elles touchent de plus en plus les travailleurs en postes dits « stables », qui sont recensés dans les licenciements économiques.



En septembre, 19 400 personnes se sont inscrites à ce titre à l'ANPE, soit une augmentation de 8,5 % en un an. La CGT a estimé à 48 175 les emplois supprimés entre juin et octobre. La cascade de plans sociaux annoncés à travers tout le pays, en ce moment, dans des centaines d'entreprises de toutes tailles, démontre que, moins que jamais, les travailleurs ne doivent faire confiance à leurs patrons pour les préserver du chômage.

Si les représentants des patrons revendiquent en ce moment, c'est d'ailleurs juste-

ment pour se plaindre du trop grand nombre de chômeurs... indemnisés. Ce n'est pas le chômage qui les inquiète, mais le fait que, malgré les dispositions en principe plus contraignantes du Pare, malgré l'augmentation continue des radiations, ce nombre ne fait que monter : il y aurait en fait 1 983 000 chômeurs indemnisés à l'heure actuelle, selon les tableaux de l'Unedic, dont 397 000 de plus depuis janvier 2001. Et de mettre en cause la réduction de la durée de travail nécessaire pour l'ouverture de droits à l'indemnisation, adoptée dans le cadre de ce

Pare ; ou bien la non-dégressivité des allocations, instituée aussi à cette occasion.

Les instances de l'Unedic estiment à 3,6 milliards d'euros le déficit prévisionnel de l'assurance chômage, suite à l'augmentation du nombre de chômeurs, qui entraîne moins de rentrées de cotisations et plus de versements. Mais une autre cause, malgré la très légère remontée des cotisations décidée dernièrement, est le fait qu'en 2001 les patrons se sont octroyé de grosses diminutions de cotisations, au nom, disaient-ils à l'époque, des comptes bénéficiaires et des excédents de l'Unedic. Et le patronat voudrait maintenant diminuer le peu que les chômeurs reçoivent pour un temps limité, en commençant par revenir sur la non-dégressivité des allocations de chômage qui n'a même pas deux ans !

Alors, « l'espoir » des travailleurs ne peut être évidemment ni dans la politique de ce gouvernement, ni dans l'action du patronat, mais dans leur lutte pour imposer les mesures contraignant patrons et gouvernement à mettre un terme à ce chômage insupportable, subi par tous depuis maintenant des dizaines d'années.

Paul SOREL

LE « BAZAR » DE LA DÉCENTRALISATION

C'est le président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, un des leaders de la droite et un proche de Chirac, qui vient de s'opposer à la folie décentralisatrice qui s'est emparée de Raffarin et de ses ministres en dénonçant... « l'intégrisme décentralisateur » !

Debré apparemment connaît bien son monde, les députés et toute la caste des élus locaux, présidents de Conseils généraux et régionaux, élus des départements et des régions, maires des grandes villes, tous ces féodaux du système, qui n'ont qu'un très faible sens de l'intérêt général, même quand il s'agit des intérêts généraux de la bourgeoisie. C'est ainsi qu'il a exprimé sa crainte sur les « féodalités irrespectueuses

de la loi » qui pourraient se croire tout permis dans le cadre des réformes envisagées par Raffarin, avec « les distorsions entre les territoires », « les doublons et les gaspillages ». La décentralisation, a-t-il affirmé, « ce n'est pas le bazar ! Ce n'est pas une grande braderie qui laisserait la République en morceaux ».

Tous ces élus, ses élus faudrait-il dire pour Debré, sont les obligés de tous les patrons et bourgeois profiteurs locaux, qui ont comme seule morale la soif du profit à tout prix, et les moyens de s'en mettre plein les poches le plus vite possible. Certes, c'est la morale de l'ensemble du patronat et de la bourgeoisie, grande comme moins grande, mais la courte vue des patrons individuels peut amener à une situation incontrôlable. L'appareil d'État, les hauts fonctionnaires et le haut per-

sonnel politique voudraient bien pouvoir maintenir un certain ordre. Debré semble craindre que les gens de son monde, laissés à eux-mêmes, fassent n'importe quoi, essayant au passage de se bâtir des féodalités où ils seraient les seuls maîtres, et pillant à leur guise les budgets mis à leur disposition.

« Prenons garde à ce que cela ne conduise l'État à être dépossédé subrepticement des missions relatives à la cohésion nationale », ajoute Debré. Précisant même, pour ceux qui n'auraient pas encore compris, qu'il ne faut pas que « chacun se sente autorisé à bâtir sa petite république sur son propre territoire », ni que ce soit la fin « de la conception de la solidarité, de l'égalité et de la fraternité au cœur de notre pacte social ». Un autre député de la majorité de droite, proche de Chirac, a



Raffarin, « l'intégriste décentralisateur », et Debré, le pourfendeur du « bazar ».

exprimé les mêmes craintes, celles, a-t-il précisé, de voir s'installer des roitelets aux commandes des exécutifs locaux, sous prétexte de décentralisation.

Les dirigeants politiques à la mode de Debré, si prompts à condamner à l'extérieur « les républiques bananiè-

res » et les potentats corrompus de bien des pays sous-développés, savent qu'ils n'ont guère à attendre mieux de leur propre caste politique, ici en France. Alors on peut faire confiance à cet expert et connaisseur quand il juge les siens.

P. S.

Il a beau se défendre, SARKOZY MÈNE LA GUERRE AUX PAUVRES

Evoquant la loi Sarkozy dite de « sécurité intérieure », l'abbé Pierre a apostrophé le ministre en des termes qui relèvent du simple bon sens : « *La première sécurité que se doit d'assurer un ministre de l'Intérieur, a-t-il dit, c'est la sécurité des faibles, de ceux qui n'ont pas les moyens de se protéger* ». Sarkozy, pas gêné, a rétorqué sur le champ que l'abbé l'avait mal lu, et que rien dans sa loi n'empêchait ni de mendier ni, de façon générale, ne s'attaquait aux pauvres. C'est d'ailleurs ce qu'il nous serine, chaque fois qu'il se trouve devant un micro. Ce qui lui arrive souvent.

À l'entendre, Sarkozy serait ce Chevalier blanc qui manquait jusqu'alors aux plus démunis pour les protéger. Certes, cette violence et cette insécurité, cette tension dont parle Sarkozy sont réelles, même si son discours contribue, à l'unisson avec celui de l'extrême droite, à les dramatiser. Sauf que le maire de Neuilly n'a pas eu à côtoyer cette réalité, encore moins à la subir, et en parle bien plus qu'il ne travaille à l'éradiquer ou même à en atténuer les effets.

Certes, à lire le texte du ministre de l'Intérieur, on ne trouve rien qui vise explicitement les pauvres, les jeunes. Sa démarche, plus sournoise, est de montrer du doigt des situations de gens se situant à la marge : prostituées, nomades, jeunes « désœuvrés », les « voyous » précise le ministre, qui traînent au bas des immeubles. L'autre

calcul consiste à choisir un discours outrancier, brutal, pour se donner l'image d'un homme d'action énergique. Le procédé a beaucoup servi aux démagogues de droite et d'extrême droite.

Mais en quoi faire la chasse aux prostituées assurera-t-il plus de tranquillité à la population ? Tout au plus, cela rendra plus difficile la vie de celles qui, pour la plupart, ont été contraintes à cette pratique, fuyant la misère pour se retrouver dans une situation misérable, victimes de réseaux mafieux qui ont bien plus de moyens d'échapper à la répression policière que les filles qu'ils exploitent. Car ce ne sont pas les proxénètes que l'on retrouvera parkés dans les commissariats, ni peuplant des prisons déjà trop pleines.

Qu'on nous explique aussi comment des opérations « coup de poing » ou « coup de



matraque » contre des jeunes qui meublent leur désœuvrement au bas des immeubles mettra fin à cette situation, qui, même lorsqu'elle provoque une gêne, n'est quand même pas un crime ! La plupart des interventions policières, même les plus brutales, ont eu l'effet inverse. Sarkozy parle de chasse aux voyous, il ferait mieux de s'interroger sur les raisons qui font qu'aujourd'hui ces jeunes, qui ne sont pas des voyous, se sentent solidaires de petits caïds, contre ceux qui incarnent à leurs yeux, par leur uniforme, un ordre qui les a laissés dans les cités à l'écart de tout, à l'écart de l'éducation et de tout espoir

d'avenir.

Ces aspects de la réalité, Sarkozy les balaye d'un revers de main, raillant ces bonnes âmes des beaux quartiers qui, selon lui, évoquent le sort des pauvres, avant de se payer un bon repas dans un bon restaurant. C'est facile et faux.

Mais il ignore tous ceux qui sont, eux, quotidiennement sur le terrain, à la fois parce que c'est leur choix et leur métier : personnel des établissements scolaires, éducateurs, bénévoles qui tentent de mettre sur pied des associations d'aide aux jeunes en difficulté, tous trop peu nombreux et insuffisamment soutenus. Ces gens-là essayent tant

bien que mal de corriger, au jour le jour, faute de pouvoir les réparer, les dégâts provoqués par ce système, dont Sarkozy, avec d'autres du même acabit, sont les avocats et les protecteurs.

On ne les voit pas, ces bonnes âmes de la droite et de l'extrême droite, auxquelles se joignent des maires de gauche, comme ceux de Mulhouse et de Lyon, dénoncer ceux qui fabriquent les pauvres par charrettes entières en licenciant à tour de bras. On n'entend pas Sarkozy ni ses soutiens s'indigner quand on restreint les moyens de l'Éducation nationale, ou s'inquiéter outre mesure de la dégradation des conditions de logement dans les cités dites à problèmes.

Et pourtant, s'il mettait autant d'énergie à combattre ces délinquants de haut vol, les licencieurs, les spéculateurs, les truqueurs de la Bourse, qu'il en met à fabriquer des boucs émissaires parmi les catégories les plus démunies, on verrait disparaître une bonne partie de ces problèmes qui servent tant à Sarkozy pour façonner son image d'homme à poigne.

Jean-Pierre VIAL

Trêve des expulsions MAIS PAS DE TRÊVE DE LA MISÈRE

Depuis le 1^{er} novembre, les expulsions sont suspendues dans toute la France en vertu de la loi dite « d'hiver » les interdisant jusqu'au 15 mars prochain. C'est bien le minimum, mais une fois l'hiver passé, la condamnation à perdre son logement est toujours là, et c'est cela qui est intolérable.

En 1998, le gouvernement Jospin avait repris à son compte et fait voter une loi mise en chantier par le gouvernement de droite de Juppé, la loi dite de « lutte contre les exclusions ». « Fracture sociale » oblige, Chirac devenu président en 1995 affirmait que le gouvernement allait « soumettre au Parlement une loi qui s'attaquera aux racines de l'exclusion ». Et Xavier Emmanuelli, alors son secrétaire d'État à l'action humanitaire d'urgence, la définissait ainsi : « Cette loi ne devra pas se limiter à la réparation des effets de l'exclusion sociale, mais concourir à sa prévention. Elle ne doit pas apparaître seulement comme une loi de discrimination positive en faveur des plus exclus, mais bien comme une loi de

cohésion sociale ». Comme quoi c'est toujours le même refrain de la part des gouvernants pendant que la réalité continue à se dégrader pour tous les pauvres et les mal-logés.

Emmanuelli précisait même à propos du logement : « Notre souci doit être de prévenir les expulsions (...), en recherchant, à l'avance, un relogement. Il faut encourager la reconstitution d'une offre de logements accessibles aux plus pauvres, notamment dans le parc social, et inciter les communes à faire davantage ». La gauche n'a pas dit autre chose en s'appropriant la loi. Elle aussi a inclus quelques mesures censées éviter l'expulsion des locataires dits « de bonne foi ».

Mais malgré ces grandes déclarations, la misère n'a pas cessé de progresser, alimentée par la précarité des emplois et les licenciements qu'aussi bien la gauche que la droite ont approuvés. Pas étonnant dans ces conditions que dans de très nombreux foyers aux revenus amputés pour lesquels le moindre imprévu peut tourner

à la catastrophe, il ait été de plus en plus difficile de payer le loyer. Et les expulsions ont continué. Ainsi, de 71 323 en 1999, le nombre des décisions de justice ordonnant le départ des locataires a dépassé les 80 000 chacune des deux années suivantes. Les quelques mesures dites de prévention ne risquaient guère d'ailleurs d'enrayer le processus. Par exemple, les organismes HLM ou autres bailleurs sont censés, avant de saisir les tribunaux, s'adresser aux sections départementales des aides publiques au logement (SDAPL) ou aux caisses d'allocations familiales pour chercher une solution d'entente avec le locataire qui ne paie plus son loyer. A supposer que ces démarches soient effectuées, elles sont la plupart du temps de pure forme. Une étude récente commandée par le ministère du Logement constate que « les SDAPL sont engorgées, faute de moyens suffisants » et le même constat s'applique aux Caisses d'allocations familiales. Les paroles des politiciens passent, les expulsions restent.

Un logement pour tous, C'EST PAS DEMAIN LA VEILLE.

Pour pallier le manque criant de logements sociaux, c'est-à-dire de logements dont les loyers ne seraient pas inaccessibles aux revenus les plus modestes, mais aussi pour éviter la formation de « ghettos » regroupant exclusivement les populations les plus démunies, depuis deux ans une nouvelle loi « relative à la solidarité et au renouvellement urbains » (SRU) a été mise en œuvre. Elle comporte l'obligation pour les communes comptant entre 1500 et 3000 habitants suivant les régions, situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une ville de plus de 15 000 habitants, de parvenir en vingt ans à destiner 20 % du nombre des résidences principales déclarées à des logements sociaux à louer. Dès janvier 2001, les communes n'atteignant pas ce fameux quota de 20 % de logements sociaux étaient menacées de pénalités financières. Dans les faits, au-delà des effets d'annonce, cette loi était beaucoup moins contraignante. Pour l'année en cours, 773 communes se situaient en dessous du seuil des 20 % de logements sociaux, mais seulement 593

d'entre elles étaient soumises aux pénalités financières, plusieurs maires et des élus municipaux n'hésitant pas à déclarer qu'ils préféreraient payer des amendes plutôt que d'autoriser la construction de logements sociaux. Ils avouaient par là qu'ils entendaient épargner à la partie aisée de leurs administrés une trop grande promiscuité avec des populations pauvres...

Mais voilà que maintenant, et pour ne courir aucun risque à l'avenir, six sénateurs de droite se proposent « d'assouplir » cette loi, par exemple en augmentant le nombre d'années octroyées pour atteindre ces fameux 20 %. Mais surtout ils envisagent de multiples dérogations, prétendument pour protéger l'environnement ou le patrimoine historique, et en calculant les fameux 20 % de logements sociaux sur la base de toute l'agglomération et non commune par commune.

Bref, s'il faut des logements sociaux, les riches n'entendent pas pour autant mettre la main à la poche, ni avoir à supporter des familles pauvres ou simplement modestes sur leur palier.

Alain VALLER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Israël : Jeux politiques sur fond de massacres et de désastre économique

Exit les cinq ministres travaillistes du gouvernement Sharon.

Non pas qu'ils aient dérangé l'actuel chef du Likhoud dans ce gouvernement d'union nationale. Sharon et la droite peuvent au contraire se féliciter d'avoir aussi longtemps bénéficié de leur caution. Ce gouvernement a été constitué après la défaite de l'ex-premier ministre travailliste Ehoud Barak aux élections de 2001, consécutive à la provocation de Sharon sur l'Esplanade des Mosquées, point de déclenchement de la seconde Intifada et avec celle-ci de l'amplification du cycle de la répression dans les territoires occupés et des attentats visant la population israélienne.

Pendant les vingt mois de leur présence, les ministres travaillistes n'ont rien refusé à la pire des politiques : celle visant ouvertement, en même temps que le démantèlement systématique des accords d'Oslo et de toutes les institutions passant pour une expression d'un État palestinien – fût-il croupion – à réoccuper les territoires et les villes palestiniennes ; à morceler autant que faire se peut les enclaves palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza en les isolant les unes des autres ; à frapper et démoraliser la population, voire à l'inciter au départ. Sans oublier la caution du parti travailliste et de ses ministres aux confiscations de terres, à l'expansion des colonies juives en Cisjordanie et à Gaza et à une annexion de fait de Jerusalem-Est. Une politique qui loin d'apporter la sécurité aux israéliens n'a provoqué qu'une multiplication des attentats terroristes, comme on vient encore malheureusement de le constater, en nourrissant une haine toujours plus grande dans la population palestinienne.

Accord parfait cependant entre Sharon et les ministres travaillistes, au moins jusqu'à quelques jours avant la démission de ceux-ci, après la molle tentative sous les ordres du ministre travailliste de la défense Ben Eliezer, de démanteler la « colonie sauvage » de Havat Gilad. Un événement cependant spectaculaire car il a donné lieu à des affrontements entre l'armée et des colons de l'extrême droite la plus radicale, mobilisés pour l'occasion.

La raison mise en avant à la sortie des travaillistes du gouvernement n'est cependant pas là. Elle est dans le refus de Sharon de prendre en compte la menace des travaillistes de ne pas voter le budget sans obtenir une réduction des avantages accordés aux colons, parallèlement aux décisions de coupes sombres dans tous les budgets sociaux des populations des villes et des kibboutzim. Les 380 000 colons – moins de 10 % de la population – étant déjà largement avantagés, par des subventions au logement ou aux entreprises, des réductions d'impôts, et la colonisation drainant par ailleurs d'importantes dépenses en construction de « routes de contournement » ou autres ouvrages du style « ligne verte » – nouveau « mur de la honte » – sans parler des

autres dépenses militaires considérables entraînées pour la défense des implantations dans les territoires occupés. Une politique d'expansion favorable aux colons, leur ouvrant largement les caisses de l'État, mais pas vraiment nouvelle car elle fut celle de tous les gouvernements, dirigés par les travaillistes ou par le Likhoud.

Le mécontentement grandissant de la population israélienne s'est exprimée dernièrement aussi sur le terrain social. Pas étonnant, face à une crise économique sans précédent : croissance négative depuis la première fois depuis 1953, chômage à près de 11 % de la population, inflation à 8 %, secteurs comme le tourisme entièrement sinistrés, crise des investissements, fuite des capitaux et des « cerveaux »... Ce n'est cependant pas dans le but de répondre aux problèmes économiques de la population, pas plus qu'à son désir de sécurité, que les travaillistes ont décidé de quitter le navire gouvernemental.

Après avoir aidé à faire la politique de l'extrême-droite israélienne et l'avoir ainsi considérablement renforcée, les travaillistes ne songent en fait qu'aux prochaines élections. Ils essayent d'échapper au discrédit grandissant de leur parti, affiché par les sondages, et ne visent qu'à préserver leurs possibilités dans un futur plus ou moins lointain de revenir au pouvoir et de reconquérir des postes. Quant à Ben Eliezer, il joue en plus son propre jeu, espérant se faire désigner comme futur premier ministre et passer devant ses rivaux au sein de son parti. Comment alors en dépit de ces calculs qui crévent les yeux, se faire passer, aux moindres frais, auprès des mécontents pour oppositionnels à Sharon ? Là est la principale préoccupation des dirigeants et des ex-ministres travaillistes, en quête d'une posture mais pas d'une autre politique.

Sharon pourra bien par ailleurs, momentanément au moins, continuer sa même stratégie de conquête ou l'accentuer en remplaçant des ministres de gauche par des ministres d'extrême-droite. La société israélienne pourra bien tomber toujours davantage sous la coupe des plus réactionnaires et des religieux. La population pourra bien continuer à payer le prix du sang et accepter des sacrifices sur son niveau de vie. Pourvu que le parti travailliste regagne des voix par rapport à des sondages qui lui en donnent de moins en moins !

Oui il est nécessaire que la population israélienne, ou au moins une fraction de celle-ci, prenne conscience qu'elle n'a rien à attendre d'un retour des travaillistes au gouvernement – elle a d'ailleurs déjà tant vu d'alternances droite gauche ! – et encore moins dans cette période où, après des années de participation de la gauche au pouvoir, c'est maintenant d'alternance droite extrême-droite qu'il est de plus en plus question.

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n° 23 (septembre-octobre 2002), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur : « Le fossé grandissant entre syndicats et travailleurs ». Des articles sur : la « méthode Raffarin » ; y a-t-il une vie après les élections pour le PCF ? ; Lula et le Parti des Travailleurs, un recours pour la bourgeoisie brésilienne ; la nouvelle mobilisation des sans-papiers ; l'expérience d'un collectif de chômeurs (Alès-Gard)...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à : LO, pour la Fraction, BP233 – 75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Le Moneo nouveau est arrivé PAR ICI LA MONNAIE !

Les boulangers avaient déjà décidé de le boycotter. Maintenant, c'est au tour des débiteurs de tabac de les imiter. Lui, c'est Moneo, une carte à puce prépayée décrite comme un « porte-monnaie électronique » permettant de payer les petits achats (jusqu'à 30 euros) et qui vient d'apparaître sur le marché en région parisienne. Selon les publicités envoyées par les banques à leurs clients particuliers, Moneo n'aurait que des avantages : il serait pratique (car dispensant d'avoir de la monnaie ou d'attendre qu'on vous la rende), rechargeable chez les commerçants, débité directement sur votre compte bancaire, pas cher (5 à 12 euros par an)... De quoi se plaindrait-on ?

Eh bien, les détaillants, eux, se plaignent de son coût prohibitif. Outre l'achat d'un terminal (150 euros), ils devraient accepter un prélèvement de 0,3 à 0,9 % sur toutes les transactions et payer en outre deux communications téléphoniques chaque fois qu'un client recharge sa carte Moneo chez eux. Ils estiment qu'au total cela réduira leur marge de 20 à 25 %. En échange, bien sûr, ils ont moins de monnaie à manipuler, mais cela vaut-il ce prix ? Les chaînes de la grande distribution sont, elles, favorables à cette petite carte. C'est qu'elles ont des arguments dont ne dispose pas le petit commerce : une sur-

face financière et un poids commercial qui leur permettent de négocier des rabais auprès de BMS (la société gestionnaire de Moneo). En outre, étant donné l'importance, pour le grand commerce, de la vitesse de passage aux caisses, celui-ci gagne à l'opération. D'autant plus qu'il peut facilement répercuter sur ses prix la réduction de marge qui s'ensuit pour lui, chose interdite aux débiteurs de tabac (son prix est fixé administrativement) ou difficilement réalisable aux boulangers.

Cette « petite merveille », censée nous faciliter la vie, risque donc de coûter cher et aux consommateurs et aux petits commerçants. En revanche, le grand commerce et plus encore les banques s'y retrouveront, et largement. Ces dernières vont même faire coup triple. À chaque utilisation d'un Moneo, elles ponctionneront l'acheteur et le vendeur, avec en prime, comme conséquence à terme, la réduction – qu'elles espèrent considérable – des dépôts de petite monnaie à leurs guichets par les commerçants, donc d'opérations de manipulation qui requièrent du personnel. Avec les banquiers, c'est « pile » ils gagnent, « face » on perd. Et en plus, ils raflent la pièce, qu'elle soit en métal ou électronique comme avec leur nouvelle arnaque.

P. L.

— Une autre arnaque bancaire —

La BNP vient d'annoncer – et l'on peut faire confiance aux autres banques pour l'imiter à bref délai – que d'ici fin 2002 elle facturera les dépôts de chèques à ses guichets par les entreprises (on imagine que les particuliers ne perdent rien pour attendre).

Après les chèques payants, le but que les banques poursuivent reste toujours le même : inciter leurs clients à réduire des opérations qui ne leur rapportent pas grand-chose et qui impliquent du personnel. Et pour ceux qui ne le veulent pas, ou ne le peuvent pas – car bien des personnes âgées, des gens à faible revenu n'ont pas de cartes de retrait ou préfèrent ne pas s'en servir –, c'est le coup de bambou.

Et que les banques ne viennent pas

nous dire qu'en contrepartie elles rémunéreront les dépôts des comptes courants, une promesse que d'ailleurs elles avancent de moins en moins. Il commence à se savoir que ce système, qui existe déjà chez la plupart de nos voisins, n'est pas aussi avantageux qu'on avait voulu le faire croire. Que ce soit en Belgique ou en Allemagne par exemple, même pour une personne gagnant bien sa vie, la rémunération du compte n'excède pas quelques euros, au mieux dizaines d'euros sur l'année... avant déduction des frais de gestion. Ce qui ramène le compteur à zéro, voire se solde par une perte sèche pour le client de la banque, et un gain de toute façon pour celle-ci.

« SPARTACUS » par « Jolie Môme »

La Compagnie Jolie Môme nous communique :

Après *Barricade* et *La crosse en l'air*, la Compagnie Jolie Môme présente un nouveau spectacle : « *Je reviendrai et je serai des millions – Spartacus* ». Un spectacle « *d'actualité antique* », écrit et mis en scène par la Compagnie Jolie Môme.

Il a lieu du 6 au 30 novembre 2002, au Théâtre de l'Épée de Bois à

la Cartoucherie.

Représentations du mercredi au samedi à 21 heures et le dimanche à 16 heures, Métro Château-de-Vincennes, puis bus 112. Parking gratuit.

Tarifs : 13 et 18 euros, tarif unique le mercredi, 9 euros.

Possibilités de restauration sur place.

Réservations recommandées au 01 48 08 39 74.

Turquie

LA VICTOIRE D'ERDOGAN

Avec les 34,1 % des voix recueillies aux élections du dimanche 3 novembre, le Parti de la justice et du développement AKP (Adalet ve Kalkinma Partisi) disposera presque des deux tiers des voix au Parlement turc. L'ensemble des autres partis, et en particulier ceux de la coalition de gouvernement sortante, se retrouvent laminés, sans parvenir à dépasser la barre de 10 % des voix nécessaire pour avoir des députés. Un seul autre parti, le Parti républicain du peuple CHP (Cumhuriyet Halk Partisi), qui se définit comme social-démocrate, sera représenté.

C'est donc une victoire incontestable pour l'AKP, parti qui n'est qu'un des avatars successifs des partis islamistes mais dont le principal dirigeant, Recep Tayyip Erdogan, proclame qu'il accepte les institutions laïques de la Turquie et déclare qu'il fera tout pour accélérer son entrée dans l'Union européenne.

Erdogan fait partie de cette couche de jeunes cadres du mouvement qui, avides de prendre leur place dans les institutions, étaient prêts à trouver des accommodements avec celles-ci quitte à modérer leurs proclamations islamistes et qui, au passage, se sont affranchis de la tutelle des dirigeants plus anciens et plus traditionalistes. Mais le succès de l'AKP d'Erdogan est d'abord dû au discrédit impressionnant qui atteint les partis jusqu'à présent au pouvoir. Comme dans tous les précédents scrutins en Turquie, c'est d'abord ceux-ci qui ont été désavoués.

Une profonde crise économique

De la précédente coalition, le DSP (Parti de la Gauche démocratique) du Premier ministre sortant Ecevit n'obtient que 1,2 %. L'ANAP, parti de centre-droit de Mesut Yilmaz, n'obtient que 5,1 % et le parti d'extrême droite MHP (Parti du mouvement nationaliste), 8,3 %. Il n'y a pas à chercher très loin pour trouver les raisons de l'écroulement électoral de ces partis. Durant les trois ans de la coalition sortante, scandales et corruption ont atteint des niveaux jamais égalés, tandis que la crise financière mettait l'État au bord de la banqueroute. La population a dû subir une fois de plus les conséquences de la crise économique, marquée par des centaines de milliers de licenciements – on parle de deux millions de chômeurs supplémentaires depuis deux ans – et par une inflation de l'ordre de 100 % l'an, mais frappant aussi durement une partie de la petite-bourgeoisie.

Face à cette situation, les dirigeants politiques ont surtout démontré que, derrière la

figure de « l'honnête » Premier ministre Ecevit, ils étaient avant tout préoccupés de s'enrichir ou de couvrir leurs compères affairistes de tout poil. L'appel à la rescousse du « super-ministre » de l'économie Kemal Dervis, ayant le soutien conjoint du FMI, des États-Unis et de l'Europe, et chargé de redresser la situation financière, n'a pas suffi. Même si Dervis se vante d'avoir ramené l'inflation à 35 % l'an, ce qui n'est sans doute pas vrai et dont, de toute façon, il n'y aurait guère à se vanter, le parti CHP qu'il a rejoint pour s'opposer à l'AKP parvient tout juste à sauver les meubles avec ses 19,3 % des voix.

C'est le discrédit de tous ces politiciens, c'est la dureté de la crise qu'ils ont tenté sans sourciller de faire payer à la population pendant que leurs « petits copains » s'enrichissaient, qui ont fait le lit de l'AKP. Les politiciens islamistes eux-mêmes ne sont exempts ni de scandales ni de corruption, mais face à la gabegie au pouvoir ils apparaissent comme un recours. Les municipalités des grandes villes, conquises en 1994 par les islamistes, sont souvent apparues comme relativement plus soucieuses des intérêts de la population que les précédentes, notamment celles qui étaient gérées par le CHP « social-démocrate ». Ainsi, présente dans les quartiers par le biais d'associations religieuses, distribuant des aides, se souciant ne serait-ce qu'un peu d'améliorer la voirie et les transports, la municipalité d'Istanbul dirigée par Erdogan ou ses proches a pu apparaître, finalement à peu de frais, comme un peu moins malhonnête que les autres.

Et puis le système électoral a fait le reste, un système concocté par les militaires turcs après le coup d'État de 1980 et qui, pour éliminer les petits partis et créer des majorités, amplifie énormément les mouvements électoraux : c'est grâce à lui en effet si une relativement faible progression de la mouvance islamique – déjà de l'ordre de 25 % dans les précédentes élections –, jointe à



Au cours de la campagne d'Erdogan.

l'écroulement et à la division des autres partis de gouvernement, aboutit à lui donner presque les deux tiers des députés.

Les États-Unis, l'Europe... et l'armée

Que fera l'armée turque, qui s'est auto-proclamée la gardienne des traditions « laïques » de l'État fondé par Mustafa Kemal, dans un système politique qui fait d'elle l'arbitre suprême ? Le précédent Premier ministre islamiste, Necmettin Erbakan, avait dû démissionner sous sa pression. C'est sous sa pression aussi que le leader de l'AKP Erdogan a été déclaré inéligible sous prétexte d'avoir lu un jour en public le poème d'un auteur classique qui dit que « nos minarets seront nos baïonnettes »... Tout cela n'a pas empêché l'AKP de revenir en force, y compris Erdogan qui proclame qu'il fera annuler cette dernière décision, mais aussi que « l'armée turque est la prune de ses yeux » et qu'il respectera celle-ci et la laïcité de l'État.

Les dirigeants de l'armée n'auront donc peut-être dans

l'immédiat, d'autre choix que de composer avec cette version « soft » de l'islamisme. Les dirigeants de l'AKP eux-mêmes ne demanderaient pas mieux, eux qui proclament qu'ils voudraient simplement être une sorte de version musulmane des partis démocrates-chrétiens européens. Une cohabitation avec l'armée serait d'autant plus facile en fait que la « laïcité » dont celle-ci se fait gardienne est en grande partie une fiction. Il y a bien longtemps en effet que, notamment par anti-communisme, les politiciens et l'armée ont favorisé le retour de la religion musulmane et de ses valeurs réactionnaires, réduisant la laïcité de l'État kémaliste à un dogme au contenu de plus en plus restreint.

Au-delà de la Turquie, les dirigeants américains, les dirigeants européens feront sans doute pression pour une telle stabilisation. La Turquie est un allié stratégique, en particulier pour les États-Unis au moment où ils se préparent à attaquer l'Irak. Sous leur pression, le FMI s'est montré de bonne volonté vis-à-vis du régime turc pour l'aider à faire face à

ses échéances financières. Il continuera sans doute à le faire, et les dirigeants américains ne manqueront sans doute pas non plus de faire pression sur l'Union européenne pour qu'elle se montre moins réticente à admettre la Turquie parmi ses membres, et aide ainsi les États-Unis à stabiliser la situation économique de cet allié de poids.

C'est pourquoi la vraie question est ailleurs : tous ces soutiens, depuis des années, n'ont pas empêché le pays de s'enfoncer dans la crise économique et financière, une crise sur le fond analogue à celle de bien des pays du Tiers-Monde et dont les pays d'Amérique latine et du Sud-Est asiatique, en particulier, donnent l'exemple. L'arrivée au pouvoir des amis d'Erdogan n'arrêtera pas ce processus. On peut seulement se demander combien de temps ils ont à leur disposition avant d'être, à leur tour, discrédités par une crise qui a peu de chances de se résorber ; et surtout combien de temps la population et en premier lieu les travailleurs turcs accepteront qu'on la leur fasse payer.

André FRYs



L'inflation à 100% ronge le pouvoir d'achat. 1 million de livres turques équivalent à...0,6 euro !

Italie

Une catastrophe naturelle AMPLIFIÉE PAR L'INCURIE ET LA CUPIDITÉ

Le fort tremblement de terre qui a frappé la petite ville de San Giuliano di Puglia, au nord-est de Naples, a fait 29 morts, dont 26 enfants, et de nombreux blessés.

Dans la région, fréquemment secouée par des tremblements de terre d'amplitudes diverses, plusieurs autres localités ont été touchées. Des maisons se sont écroulées un peu partout, et les secousses ont été ressenties jusqu'à Rome et même jusqu'en Croatie, de l'autre côté de l'Adriatique. Mais le plus dramatique a été l'effondrement du plafond de l'école de San Giuliano sur 56 jeunes enfants, dont 26 sont morts, et leurs enseignants, dont une institutrice qui est décédée elle aussi. Des morts d'autant plus inacceptables que le tremblement de terre semble loin d'être le seul ou même le principal responsable de la catastrophe.

Environ 65 % du territoire italien est sujet à des secousses sismiques, en particulier d'ail-

leurs le Sud, marqué par un volcanisme actif et des tremblements de terre relativement fréquents. La classification des zones dites « à risque » plus ou moins élevée est remise à jour périodiquement et, depuis le début de l'année 2002, le Conseil de la région de Molise, où est situé San Giuliano, demandait que la classification de 1998, la dernière en date, soit révisée. Pour sa part, le bourg de San Giuliano n'avait été classé à risque qu'en 1998 justement, ce qui n'avait pourtant entraîné aucune remise aux normes antisismiques des édifices déjà anciens, ces normes ne s'appliquant qu'aux bâtiments à construire... et encore, à condition qu'elles soient appliquées puisqu'on découvre aujourd'hui que les règles de 1998 sont restées lettre morte, et pas seulement à San Giuliano.

L'école du village datait quant à elle de 1953, mais elle avait été l'objet de divers travaux de rénovation et de surélévation, travaux qui, pour avoir



Tout le reste a à peu près tenu. L'école nouvellement reconstruite s'est effondrée.

été faits parfois en 2001, n'ont pas pour autant respecté les fameuses normes antisismiques de 1998... Aujourd'hui, dans les débris et les ruines du désastre, on s'aperçoit que le toit de l'école, les murs de surélévation et du deuxième étage étaient de mauvaise qualité, que du mauvais ciment avait été utilisé, que l'ingénieur et le direc-

teur des travaux de la société réalisant les travaux de surélévation ne savaient pas (disent-ils) que la zone était classée à risque, que les géologues, les constructeurs, les géomètres de la commune, les responsables de la Région, les entreprises ayant participé un peu ou beaucoup aux divers travaux, les sous-traitants, etc.,

bref, que personne n'avait tenu compte du danger naturel, que rien n'avait été fait correctement, et que tout le monde fermait les yeux, quand il ne s'en moquait pas, tout simplement.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix et conformément aux directives européennes, il existe en Italie une loi qui garantit – sur le papier – la sécurité des édifices scolaires. Pour l'appliquer, il a été officiellement calculé qu'un investissement global de 3 milliards d'euros serait nécessaire d'ici décembre 2004. Même pas le tiers de cette somme a été affecté à ce poste au cours des six années passées et la dernière loi de Finances ne prévoit pas plus de 10 millions d'euros à cette mise aux normes européennes des écoles, lycées et collèges d'Italie, dont 60 % ne répondent pas aux critères d'hygiène sanitaire, dont 70 % ne respectent pas les règles anti-incendie, etc.

Le désastre de San Giuliano a entraîné une forte émotion et la

solidarité des habitants de nombreuses localités, dont certaines touchées elles aussi, dans un passé pas si lointain, par des catastrophes naturelles aggravées par l'irresponsabilité gouvernementale. Tandis que sur l'ensemble de la région de Molise on compte près de 10 000 réfugiés, dont des milliers abrités sous des campements de toile alors qu'arrivent l'hiver et le froid, une enquête officielle est ouverte pour déterminer les responsables de l'effondrement du plafond de l'école de San Giuliano, qualifié d'ores et déjà par la justice de « pas normal ». Mais cette enquête a bien peu de chances de désigner les vrais coupables et les vrais responsables de ces 29 morts. Des morts que le tremblement de terre aurait pu épargner, si les modalités de construction des écoles n'étaient pas depuis des décades le cadet des soucis des responsables politiques.

Lucienne PLAIN

Brésil

Le Parti des Travailleurs RADICAL AU DÉPART, MAIS TOUJOURS RÉFORMISTE.

Le Parti des Travailleurs (PT) brésilien a une réputation de parti radical, dont les militants animent des luttes et des grèves. Il incarne les espoirs des travailleurs, des paysans sans terre, des victimes du système. Or son candidat, Lula, a été élu président par 61 % des électeurs, sur la base d'une politique qui résulte de marchandages politiques, et de concessions majeures aux milieux d'affaires. Il est passé d'une cinquantaine à 91 députés au Parlement fédéral. Il gère depuis plusieurs années près de 200 villes, dont la plus grande du pays, Sao Paulo, qui compte plus de 10 millions d'habitants.

Alors, la révolution brésilienne a-t-elle commencé, comme certains le concluent déjà ? En réalité, le PT est loin d'être ce parti du changement radical que vante une partie de la gauche et de l'extrême gauche.

Un parti né au cours de luttes ouvrières...

Le PT a été créé en février 1980. Ses fondateurs se recrutaient parmi les adeptes de la « théologie de la libération » liés à l'Eglise catholique, les intellectuels d'orientation sociale-démocrate et les militants d'extrême gauche, trotskystes, maoïstes ou guévaristes. Ils avaient l'ambition, disaient-ils, de créer un outil politique permettant de relayer les revendications des nouvelles directions syndicales qui allaient bientôt se regrouper dans la CUT, Centrale unique des travailleurs.

Roger MEYNIER

la mort, à dénoncer la politique des puissants, des riches contre les pauvres, de l'impérialisme contre le reste du monde. Notre camarade Chantal Cauquil, députée européenne, est intervenue au début de la manifestation, demandant notamment « l'abolition immédiate et inconditionnelle de la peine de mort aux États-Unis, comme partout dans le monde », dénonçant cette peine comme « une arme politique utilisée par l'appareil d'État américain pour régler des comptes avec des militants comme Mumia Abu Jamal ». Notre camarade a conclu en affirmant sa solidarité et en demandant la « liberté immédiate pour Mumia, our bro-

et apolitique. Elle submergea l'ancien prolétariat des villes, éparpillé dans le commerce et l'artisanat ou localisé dans les industries textiles et agro-alimentaires, mais aussi éduqué par des générations de militants anarcho-syndicalistes puis communistes. La dictature militaire instaurée en 1964 avait détruit ses syndicats et mis en place un syndicat officiel, appendice de l'appareil d'État. Le PC officiel (PCB) s'était effondré, surpris par le coup d'État et sans réaction. Sa dissidence maoïste (PCdoB) et les petits groupes prônant la lutte armée avaient été impitoyablement éliminés par la répression.

A la fin des années 1970, cette classe ouvrière jeune et concentrée était entrée en lutte pour les salaires et les conditions de vie. Dans les grandes grèves de 1978 et 1979, de nouveaux dirigeants ouvriers s'affirmaient, parmi lesquels Lula. Petit à petit ils remplaçaient, à la tête des syndicats, les bureaucrates corrompus et inféodés à la dictature.

Ces syndicalistes « authentiques », comme on les appelait, se défiaient à juste titre des partis politiques existants. Le parti d'opposition MDB, à côté de quelques députés liés à la classe ouvrière et venant en général des PC illégaux, comprenait nombre de latifundiaires, banquiers et affairistes. Ces politiciens étaient généralement des caciques faisant la loi dans leur ville ou leur région.

Le nouveau parti créé en 1980, le Parti des Travailleurs, s'affirmait résolument en faveur de la démocratie (le pouvoir civil ne fut rétabli qu'en janvier 1985), et partisan de l'indépendance syndicale vis-à-vis de l'État.

...mais absolument pas révolutionnaire

Malgré le verbiage socialisant de ses premiers textes programmatiques, rédigés par des militants qui se revendiquaient des théories révolutionnaires en vogue, le Parti des Travailleurs ne s'est jamais dit socialiste ou encore moins communiste. Il n'a donc pas trahi des principes qui n'ont jamais été les siens.

Par ailleurs, lorsque la presse le crédite de 300 000 ou 500 000 militants, c'est pure fantaisie. Car le PT n'a jamais eu ni cartes, ni cotisations, ni cellules, ni presse régulière, même mensuelle. Il a attendu dix ans pour réunir son premier

congrès, en juin 1990, et le second ne s'est tenu qu'en novembre 1999.

Sa direction comprend peu d'ouvriers : Lula est à peu près le seul. Les ouvriers se trouvent dans les postes syndicaux. La plupart des dirigeants nationaux sont des intellectuels : José Dirceu, le président du parti, est un ancien dirigeant étudiant ; José Genoïno, ex-leader étudiant lui aussi, a été lié à la guérilla au début des années 1970 ; Mercadante est un universitaire ;



Lula appelant au calme des manifestants en août 2002.

Marta Suplicy, actuelle maire de Sao Paulo, est une psychanalyste qui s'est fait connaître comme sexologue à la télévision. Quant à son ex-mari, le sénateur Suplicy, il appartient à la grande famille bourgeoise des Matarazzo qui a fait fortune depuis un siècle dans l'agro-alimentaire. Il y a aussi nombre de sociologues et d'économistes.

En revanche, quand il s'agit de respecter les règles de la démocratie bourgeoise, le PT répond présent. Après les énormes manifestations des « direc-

tes » en faveur de l'élection du président au suffrage universel, en 1984, il avait longuement hésité à participer au collège électoral restreint qui a élu Tancredino Neves, pour finalement s'en abstenir. Mais il refusa, malgré les manifestations de rue, de réclamer en 1992 le départ du président Collor, vaincu de prévarications. Et quand celui-ci eut démissionné de lui-même, le PT veilla à ce que la succession se déroule normalement.

Le PT a, au fil du temps, de plus en plus adouci son langage, modéré son programme, élargi vers la droite ses alliances. C'est ainsi qu'il est devenu convenable aux yeux de la bourgeoisie, brésilienne et internationale. Lula, son chef, y a gagné un poste de président. Certains de ses dirigeants vont sans doute devenir ministres, secrétaires d'État, ambassadeurs... Ce n'est que la confirmation de ce qu'était le PT,

États-Unis

Démocrates ou Républicains DES REPRÉSENTANTS DES NANTIS

Le Parti Républicain pourrait sortir vainqueur des élections qui se déroulaient le 5 novembre aux États-Unis, en gardant la majorité à la Chambre des représentants, et en emportant la majorité au Sénat. Dans ce type d'élections, qui traditionnellement ne mobilisent qu'un électeur sur trois, peu de voix suffisent à faire élire ou pas un candidat. Sans compter qu'une majorité de voix à l'échelle du pays ne se traduit pas forcément par une majorité dans les différentes institutions. Bush lui-même, qui prétend donner des leçons de démocratie à toute la planète, a bien été élu président des États-Unis, il y a deux ans, après de nombreux décomptes des voix et... 500 000 voix de moins que son adversaire démocrate, Al Gore.

En fait, les élections du 5 novembre étaient multiples : il s'agissait non seulement de renouveler toute la Chambre des représentants (députés au Congrès, élus pour deux ans) et un tiers des Sénateurs (élus pour 6 ans, les sénateurs sont renouvelés par tiers tous les deux ans) mais aussi d'élire le gouverneur dans 36 des 50 états. Divers postes électifs au niveau local étaient également concernés. Enfin, parallèlement, les élec-

teurs étaient appelés à se prononcer par référendum sur des questions de portée locale. Ainsi, selon l'État, un électeur pouvait avoir à voter 20, 30 voire 40 fois.

Pour autant, les électeurs américains – et plus particulièrement la population laborieuse – n'avaient pas plus que dans d'autres scrutins les moyens de faire entendre leur voix, si ce n'est de dire, en s'abstenant, qu'ils ne se reconnaissaient dans aucun des candidats. Quant aux deux grands partis qui monopolisent depuis longtemps la vie politique, le Parti Républicain et le Parti Démocrate, ils défendaient au fond la même politique au service des grands groupes industriels et financiers. À défaut d'un programme vraiment différent, ils ont rivalisé à coups de milliards de dollars pour faire la promotion de leurs candidats. L'enjeu, pour les Républicains, était de conserver le contrôle de la Chambre des représentants et de reconquérir la majorité au Sénat, ce qui placerait Bush en meilleure position pour son éventuelle réélection dans deux ans.

Alors que les États-Unis sont en proie à la montée du chô-

mage, que l'avenir des retraites est menacé par les revers de la Bourse, que les services publics comme la santé et l'éducation se dégradent, que les scandales financiers et les faillites de grands groupes comme Enron, WorldCom, Adelphia se succèdent et sont devenus la priorité des préoccupations de la popu-

lation américaine, Bush a évité d'en parler, préférant faire de la lutte contre le terrorisme et d'une éventuelle guerre contre l'Irak les thèmes dominants de sa campagne. Bush et le Parti Républicain ont d'ailleurs présenté ces élections comme un référendum visant à cautionner sa politique en la matière. Quant

aux Démocrates, ils étaient mal placés pour se présenter en tenants d'une autre politique. Ses représentants ont, il y a peu, donné un chèque en blanc à Bush pour déclarer la guerre à Saddam Hussein quand il le jugerait bon. De même, la politique antiouvrière de l'actuelle administration se situe dans la

Liberté pour Mumia Abu-Jamal !

il gênait l'administration locale dans ses opérations de corruption.

Deux cents personnes manifestant dans les rues de Philadelphie, cela paraît bien peu, vu d'ici, et effectivement, c'était la plus petite manifestation depuis des années. Mais il faut dire que lors de la précédente, en décembre dernier, les provocations policières s'étaient soldées par plusieurs blessés très graves. En outre, se faire repérer dans une manifestation, cela signifie beaucoup de harcèlements et de tracasseries de toutes sortes. Aussi, la sympathie profonde que la cause de Mumia suscite dans les milieux afroaméricains ne s'est exprimée que par des coups de klaxon des automobilistes passant dans la rue proche

du rassemblement. Cette manifestation se déroulait à quelques jours des élections américaines dites de « mi-parcours ». A Philadelphie, aussi bien le candidat démocrate que le républicain au poste de gouverneur ont promis la tête de Mumia à leurs électeurs. Ils ont promis de signer l'ordre d'exécution après leur élection. Si rien ne les arrête, cela signifie, en fonction des règles de droit, que Mumia pourrait recevoir un troisième mandat d'exécution avant l'été 2003.

Pour bien comprendre l'acharnement contre Mumia, peut-être faut-il rappeler que cet ancien militant des Black Panthers n'a jamais baissé les bras et continue, du couloir de

Fonction
publique

Vers la suppression du "Congé de Fin d'Activité"

L'ATTAQUE CONTINUE

Le gouvernement annonce la suppression progressive du « congé de fin d'activité » (CFA) de la fonction publique. Ce dispositif mis en place en 1996 permettait aux fonctionnaires de partir en retraite avant 60 ans : dès 56 ans pour ceux disposant de 40 années de cotisations sociales, et à partir de 58 ans pour ceux n'ayant cotisé que 37 années et demi. Rien d'exceptionnel donc, puisque ce CFA s'adressait à des travailleurs qui étaient dans la fonction publique à l'âge de 16 ou 18 ans. Dans l'enseignement, un certain nombre d'instituteurs se trouvaient dans ce cas. Comme on peut le voir, le « cadeau » était limité, et légitime. Il a bénéficié ces dernières années à plusieurs dizaines de milliers de salariés de la fonction publique.

Pour expliquer ce recul, le gouvernement évoque les « perspectives démographiques à court terme dans la fonction publique ». Dans les décennies qui viennent, il va effectivement falloir remplacer de nombreux départs à la retraite dans ce secteur. Mais plutôt que d'obliger les salariés les plus âgés à demeurer en poste, il serait préférable

d'embaucher parmi les jeunes pour occuper les postes vacants dès maintenant, afin d'anticiper le départ des anciens.

Autre justification de cette mesure : l'alignement sur la situation du secteur privé. C'est la bonne vieille méthode : tenter d'opposer les salariés du privé et du public. Le gouvernement indique de cette manière la prochaine

étape : allonger dans la fonction publique le nombre d'annuités de cotisation nécessaires pour partir en retraite à taux plein.

La remise en question des conditions d'accès à la retraite dans la fonction publique est inscrite dans le programme du gouvernement. Mais les programmes, ça peut se bouleverser.

Michel ROCCO



PAS TOUCHE À NOS RETRAITES !

Dans quelques mois, le gouvernement doit « s'attaquer » aux retraites. Le mot est justifié, car il s'agit bien d'une attaque. Il n'y a nul mystère sur le fait que l'équipe Raffarin veut faire passer de 37,5 à 40 annuités la durée de cotisation de la

table du tout ».

Bref, les travailleurs estiment que, vers 57 ans en moyenne, il est bien temps de déteiler et de profiter de ses vieux jours. C'est exactement l'inverse de ce que nous préparent les autorités. Ces mêmes autorités qui, à l'occasion de la loi sur la décentralisation, évoquent la nécessité de davantage de « proximité » envers la population et éventuellement de faire des référendums. En voilà un beau sujet de référendum, l'âge de la retraite ! Seulement, sur ce sujet, il n'y a aucun danger que le pouvoir se risque.

Il y a toutefois un domaine où la propagande gouvernementale (depuis Jospin jusqu'à Raffarin) semble avoir pris : 74 % des sondés se déclareraient « tout à fait favorables » ou « plutôt favorables » à l'alignement de la durée de cotisation des fonctionnaires sur le secteur privé, c'est-à-dire 40 ans. La propagande gouvernementale a voulu faire apparaître les fonctionnaires comme des « privilégiés » et faire croire qu'il ne serait pas possible de revendiquer pour tous un retour aux 37,5 années de cotisation.

Il y a là un danger pour tous. Sous Jospin – ce n'est tout de même pas bien vieux ! – celui-ci avait commandé un rapport sur les retraites, dit rapport Charpin, qui préconisait 42,5 années de cotisation pour tout le monde. Devant le tollé, Jospin s'est empressé de ranger le rapport. Mais soyons certains qu'on va nous le ressortir un jour. Le gouvernement va tenter de s'attaquer dans un premier temps aux retraites des fonctionnaires, en espérant avoir l'assentiment de la majorité. Et ensuite, s'il y parvient, il essaiera de s'attaquer aux retraites de tous.

Être solidaire des fonctionnaires, lorsqu'on travaille dans le secteur privé, c'est défendre aussi sa propre retraite.

André VICTOR

Complément retraite

LES AVATARS DU CREF

Le Cref était un contrat de complément-retraite s'adressant aux fonctionnaires et mis en place par certaines mutuelles de ce secteur. Elle déclarait 450 000 adhérents, en particulier parmi les personnels de l'Education nationale. Premier acte, fin 2000 : les adhérents-retraités se sont vu imposer unilatéralement une diminution de leur supplément-retraite de l'ordre de 15 à 17 %. Second acte, cet été : les souscripteurs ont eu à choisir entre l'abandon pur et simple de leur contrat initial de supplément-retraite et sa transformation.

L'abandon signifiait une perte d'une partie notable des cotisations versées. De plus, les 69 000 personnes qui ont fait ce choix devront intégrer les sommes ainsi récupérées à leur prochaine déclaration de revenus. Quant aux autres, ils

ne savent pas exactement quel est l'avenir de leur nouveau contrat. D'autant que celui-ci devient un véritable fonds de pension basé sur la capitalisation, à la différence du précédent établi pour partie seulement sur celle-ci et pour l'autre partie sur le principe de la répartition. Bref, que ce soit côté pile ou côté face, tous ces cotisants risquent d'être perdants.

Ce n'est bien sûr pas la première fois que les promesses faites à des souscripteurs ne sont pas tenues. Mais les déconvenues des adhérents du Cref rappellent ce que l'on peut croire de tous les bonimenteurs qui promettent des retraites et pensions avantageuses en fonction de telle ou telle formule, ou de la sous-

cription de différents types de supplément-retraite.

Chaque salarié devrait pouvoir bénéficier à la retraite des mêmes revenus que lorsqu'il était en activité. La crainte d'une perte de revenu à ce moment-là n'aurait alors pas lieu d'être pour inciter à la souscription de tels compléments-retraite. Ces contrats peuvent s'avérer des leurres comme cela vient d'arriver aux adhérents du Cref.

En attendant, les travailleurs doivent se défendre pied à pied pour défendre leurs retraites et contre toutes les manipulations juridiques et financières pour les diminuer.

M. R.

l'aligner sur le secteur privé. Nul mystère non plus sur le fait qu'il est question de repousser l'âge de la retraite, tout en augmentant les cotisations et en diminuant le montant des pensions. Le travail avait déjà été préparé par le précédent gouvernement de Jospin.

Un sondage de la Sofres et de plusieurs journaux révèle que la population n'est absolument pas sur la même longueur d'onde. Et cela en dépit de toute la propagande dont on nous rebat les oreilles sur « l'inéluctabilité » de l'allongement de la durée du travail.

À la question « Indépendamment de toute contrainte financière, à quel âge souhaiteriez-vous partir à la retraite ? », la moyenne se situe à 57 ans. À la question sur le fait de « travailler au-delà de 60 ans, ou devoir cotiser plus longtemps », 66 % des personnes interrogées répondent qu'elle considèrent cela comme « peu acceptable » ou « pas accep-



GRÈVE DU BÂTIMENT

En Suisse, 15 000 travailleurs du bâtiment ont fait grève pour la retraite à 60 ans et il s'agit-là de la plus grande grève dans le pays depuis 55 ans. Les syndicats protestent contre la non-application d'un accord sur l'introduction progressive de la retraite à 60 ans dans le bâtiment.

En Suisse l'âge de la retraite est de 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Après avoir signé en mars 2002 un accord de retraite anticipée qui devrait, à partir de 2003, abaisser progressivement l'âge de départ pour aboutir à une retraite à 60 ans en 2006, le patronat du bâtiment est revenu unilatéralement sur cet accord, refusant de l'appliquer et voulant notamment revoir à la baisse le versement des préretraites.

Pourtant, en échange de cet accord sur les retraites, les syndicats avaient accepté la modération salariale pour 2003. Aussi, depuis le mois de sep-

tembre, à l'appel du syndicat du bâtiment, les conflits se multiplient sur les chantiers de creusement des tunnels, de construction de routes, de stades de football, de gares, d'hôtels, d'appartements de luxe, de casinos ou même de cathédrales. Des manifestations ont eu lieu avec parfois l'arrestation de militants syndicaux par la police, ou des prises d'identité des travailleurs qui sont en grand nombre étrangers, frontaliers ou saisonniers.

Dans bien des endroits, les patrons ont lock-outé leurs employés, apposant dans de nombreux chantiers des panneaux « Stop, grève interdite ». La grève a été considérée comme illégale par les autorités et les manifestations n'ont pas été autorisées. Pourtant, la journée nationale de grève du 4 novembre qui prolongeait les grèves de septembre et d'octobre a touché des centaines de chantiers dans tout le pays et se prolongeait même le lende-

main dans le canton du Tessin.

Le syndicat suisse du bâtiment a menacé de prolonger la lutte sur tout le mois de novembre et de ne plus respecter « la paix du travail » – un accord qui régleme depuis plusieurs dizaines d'années, et de manière très restrictive, le droit de grève en Suisse – si le patronat ne respectait pas ses engagements. Mais en même temps, il montrait tout au contraire son souhait de ne pas en arriver là et de respecter le cadre légal « comme il est d'usage en Suisse » ainsi que le déclarait un de ses principaux dirigeants.

Pour les travailleurs, rien n'est réglé. Mais les grèves de septembre, octobre et la journée du 4 novembre ont montré que les travailleurs du bâtiment, dont 40 % meurent ou sont frappés d'invalidité avant l'âge légal de départ à 65 ans, répondent présent quand on les appelle à se défendre.

SANS-PAPIERS

Samedi 2 novembre, à l'issue d'une manifestation des sans-papiers, deux cents d'entre eux ont occupé une église du 19^e arrondissement de Paris. Le gouvernement a, cette fois, trouvé un allié dans la hiérarchie catholique : comme ils l'avaient annoncé en septembre, après leur rendez-vous avec le premier flic de France, les huit évêques d'Île-de-France ont décidé de ne plus tolérer l'occupation de locaux religieux et ont demandé l'expulsion de l'église par la police. Le gouvernement a visiblement l'intention de décourager ceux qui voudraient élargir ou durcir le mouvement des sans-papiers.

Le gouvernement et Sarkozy, comme le gouvernement précédent, se refusent à donner une réponse au problème posé par le fait que, dans ce pays, ce sont sans doute plusieurs centaines de milliers de travailleurs immigrés qui ont été transformés en sans-papiers par les législations successives concernant le statut des étrangers. Alors que les organisations de sans-papiers demandent à juste titre une mesure globale, Sarkozy comme ses prédécesseurs a donné la consigne aux

LE COMBAT CONTINUE

préfets de traiter les dossiers au cas par cas. Il avait bien promis un assouplissement dans les pratiques de l'administration. Mais celle-ci n'en finit pas de demander toujours plus de justificatifs, alors que bien souvent la preuve a déjà été fournie que ces travailleurs sans papiers vivaient et travaillaient en France depuis des années.

Les associations de sans-papiers et divers mouvements qui les soutiennent avaient espéré se faire entendre du nouveau gouvernement. En août et en septembre, des dizaines de milliers de sans-papiers venaient même s'inscrire sur des listes en espérant que cela accélérerait leur régularisation. Mais la plupart pensent aujourd'hui que Sarkozy ne fera pas preuve à leur égard de la moindre générosité. Et ceux qui manifestent ou participent aux actions le font parce qu'ils pensent que, s'ils ne revendiquent pas leurs droits, personne ne leur donnera les papiers dont ils ont besoin pour vivre normalement.

Le 20 octobre, une assemblée de plusieurs dizaines de coordinations de villes et départements de l'ensemble du pays a décidé de

faire une semaine d'action nationale du 11 au 18 novembre, marquée par des manifestations, des occupations et de dépôts massifs de listes de milliers de sans-papiers qui réclament leur régularisation de manière globale. La coordination nationale des sans-papiers appelle pour sa part tous les mouvements, organisations ou partis qui soutiennent les sans-papiers à se retrouver à leurs côtés. D'ici là, diverses actions ont eu lieu ou sont prévues.

En région parisienne, la prochaine manifestation est prévue samedi 16 novembre à 14 heures, place Clichy. Le 7 décembre, une nouvelle manifestation nationale devrait avoir lieu à Paris, toujours avec les mêmes revendications :

- Régularisation de tous les sans-papiers avec la carte de dix ans.
- Arrêt des expulsions et fermeture des centres de rétention.
- Libération de tous les sans-papiers emprisonnés pour défaut de papiers.
- Abolition de la double peine.
- Abrogation des lois Pasqua, Debré et Chevènement.

Clermont-Ferrand

Cantines scolaires : GRÈVE ET COLÈRE

Le personnel des cantines scolaires de Clermont-Ferrand continue la lutte ; il s'est remis en grève depuis lundi 4 novembre. Quant aux parents, ils sont très en colère contre le maire qui a décidé de fermer toutes les garderies et les cantines scolaires de la ville, mercredi 6 et jeudi 7 novembre.

Dès la rentrée de la Toussaint, une trentaine de restaurants scolaires des écoles primaires n'ont pas fonctionné. A l'appel des syndicats CGT et CFDT, les employés ont refusé de reprendre le travail dans les conditions qu'on cherche à leur imposer.

Ils avaient déjà fait plusieurs jours de grève pour soutenir les parents, alors mobilisés pour faire réadmettre tous leurs enfants dans les cantines (LO N°1787). Les grévistes veulent plus d'effectifs.

Pour eux, les promesses du maire ne sont restées que des promesses. Il manque toujours

des dizaines de postes. Ils protestent aussi sur la question des horaires. Les titulaires devraient faire 35 heures, et ceux à temps partiel ou non titulaires 28 heures, non seulement pour toucher un meilleur salaire, mais aussi pour pouvoir adhérer à une caisse de retraite. Or, ils font moins.

Serge Godard, le maire socialiste, a décidé brusquement, mardi après-midi, de fermer toutes les garderies et les cantines de Clermont-Ferrand pendant au moins deux jours.

Cette manœuvre de division entre les parents et le personnel a provoqué le désarroi des parents : comment faire garder leurs enfants ? Puis, c'est la colère contre les services de la mairie.

Les agents des cantines se préparent à appeler les parents à manifester ensemble pour faire céder une mairie soi-disant socialiste, mais qui se comporte comme n'importe quel patron de choc.

LA POSTE Périgueux (Dordogne)

GRÈVE CHEZ LES FACTEURS

Supprimer 2,5 positions de travail sur 23, tel était le but de la direction de La Poste Périgueux RP, en réaménageant les services internes du secteur courrier-colis. Le nouveau directeur comptait peut-être sur le fait que les facteurs lettres-et-colis n'étant pas touchés par cette réorganisation, ils ne bougeraient pas, mais mal lui en a pris.

Un préavis de grève illimitée a été déposé par la CGT et FO pour le mardi 15 octobre. Le premier jour de grève confirmait le ras-le-bol général avec 95 % de grévistes. Et si, le lendemain, le nombre a baissé légèrement, il n'a plus bougé jusqu'à la fin de la semaine.

La direction n'abandonnant pas son projet, la cinquantaine de grévistes allait consacrer celle-ci à assurer une présence dès 5 heures et au-delà de 13 heures, devant et autour du bureau ; mais aussi à distribuer des tracts aux usagers, à participer à la manifestation des enseignants du jeudi et à aller rencontrer les quelques jeunes

que la direction voulait faire travailler dans un centre de tri parallèle qu'elle a tenté, sans résultat, de mettre en place.

La grève fut joyeuse. Deux tentes avaient été montées devant le bureau pour défier le mauvais temps. On se réchauffait autour de feux de bois en savourant des spécialités locales préparées par les grévistes : grillades le jeudi, omelette aux cèpes le vendredi, soupe aux choux le samedi. Pas étonnant que le week-end ne vit pas faiblir les ardeurs, surtout qu'un bon « tourin » nous attendait au piquet de grève du lundi, la poursuite de la grève pour le début de la semaine suivante ayant été votée.

Le lundi, les négociations n'avançant pas, le bureau du directeur départemental était envahi et finalement, après d'âpres discussions, le projet, après avoir été suspendu, était retiré.

C'est le lendemain, mardi 22, que tous réunis, et après avoir discuté des conditions de la reprise (sur 7 jours de grève,

Stocamine - Mines de Potasse d'Alsace

Air Lib

VERS DE NOUVEAUX LICENCIEMENTS

Deux mois après, CELA BRÛLE TOUJOURS !

Depuis le 10 septembre, un incendie ravage toujours le site souterrain de déchets industriels Stocamine à Wittelsheim. Plus de deux mois après le début du sinistre, on ne sait toujours pas ce qui brûle.

La direction de l'entreprise, qui n'avait prévu aucun système de sécurité et de surveillance et qui devait enfouir des produits toxiques comme du cyanure, de l'amiante ou de l'arsenic, mais ininflammables, se déclare incapable de dire pourquoi il y a un incendie, ce qui est enfoui et ne veut pas révéler les noms des sociétés qui lui ont livré les déchets, se cachant derrière le secret commercial. La préfecture, qui avait garanti le système de sécurité à Stocamine, ne veut évidemment pas remettre en cause ce secret. Aussi l'enquête qu'elle a diligentée n'avance pas. De plus, le système d'aérage des galeries où sont enfouis les déchets étant en contact avec les galeries des mines de potasse d'Alsace (MDPA), la direction de celle-ci a décidé de fermer définitivement les mines quelques mois avant l'échéance prévue en mai 2003. L'exploitation des mines de potasse est donc arrêtée.

Ce n'est pas par souci de la santé des mineurs, que la direction a pris cette décision, mais parce que ceux-ci, réunis régulièrement depuis le début de l'incendie à près de 500 en assemblées générales hebdomadaires, ont refusé de des-

endre tant qu'on ne connaîtrait pas toute la vérité sur les produits qui brûlent. Dans un premier temps, après avoir garanti qu'il n'y avait aucune communication possible entre les systèmes d'aérage des galeries de Stocamine et celles des MDPA, les directions de ces deux sociétés avaient tenté de minimiser le danger, en affirmant qu'il ne s'agissait que d'un feu de palettes. La direction des MDPA avait alors envoyé des mineurs au contact du feu sans aucune protection. Certains de ces derniers ont ainsi subi des lésions cutanées.

Les premières analyses des fumées de l'incendie publiées par la presse se voulaient également rassurantes. Or aujourd'hui il paraît évident qu'il y a un stockage illicite de déchets. Le silence des directions, des autorités et la lenteur de l'enquête sur les causes de l'accident sont parlants par eux-mêmes. De plus, la direction des MDPA a refusé la proposition de la CGT que le CHS-CT (Comité d'hygiène et sécurité et conditions de travail) de l'entreprise ait son propre expert choisi par les syndicats. Et la presse vient de révéler que les fumées seraient cancérigènes, des analyses y ayant décelé notamment du benzène et des dioxines.

Devant le mécontentement des mineurs et l'inquiétude de la population, la direction des MDPA a tenté de désamorcer le problème en garantissant aux mineurs, bien qu'ils ne travaillent pas, salaire complet et emploi garanti pour les plus jeunes, pour l'avenir. En effet,

pour le moment, les premiers salaires versés pendant que les mineurs sont à la maison sont entiers, à l'exception de la prime de transport ; mais la prime de panier y est. Malgré tout, 700 mineurs et salariés des entreprises sous-traitantes, méfiants, ont répondu présent à l'appel des syndicats pour une manifestation le 28 octobre où ils ont exigé que personne, ni les mineurs, ni les employés des entreprises sous-traitantes, ni les habitants, ne subisse les conséquences de l'irresponsabilité des directions des mines, de Stocamine et des pouvoirs publics, que ce soit sur le salaire, l'emploi ou la santé.

Mercredi 13 et vendredi 15 novembre, la direction des mines devrait présenter aux syndicats ses propositions quant à l'avenir des mineurs, leur salaire et leur santé. Des fuites laissent entendre qu'elle ne garantirait les retraites anticipées, qu'elle a officieusement promises dès 42 ans, qu'à hauteur de 80 % du salaire et d'autre part qu'elle ne se considérerait pas engagée par les problèmes de santé, dont la responsabilité reviendrait selon elle à Stocamine. Si tel était le sens des propositions de la direction, il est sûr que la colère des mineurs pourrait bien éclater, eux qui ressentent à juste titre qu'on leur a volé peut-être leur santé et qu'on pourrait en plus leur prendre une partie de leur salaire, alors qu'ils ne sont pour rien dans l'incendie et en sont au contraire les victimes.

Correspondant LO

Air Lib vient d'annoncer un nouveau plan de « sauvetage » de la compagnie aérienne, qui prévoit 500 suppressions d'emplois, soit un salarié sur cinq.

Dans un premier temps, son PDG, Jean-Charles Corbet, envisageait la possibilité de renflouer la compagnie par une politique commerciale offensive, en développant des lignes aériennes. Il s'est cependant vite plié aux injonctions du gouvernement, tout en manifestant des réticences, par ce projet de plan dit social.

Les difficultés financières d'Air Lib remontent à sa création, dès l'été 2001, un mois après qu'AOM-Air Liberté eut déposé son bilan, lâchée par ses deux principaux actionnaires, Swissair qui avait fait faillite et Marine-Wendel (la société du baron Seillière) qui avait alors retiré ses capitaux. Le démarrage de la nouvelle compagnie s'était accompagné de 1 405 licenciements. Et l'État, qui avait promis de reclasser un millier de licenciés à Air France ou dans d'autres sociétés nationalisées, n'a pas tenu ses engagements. En revanche, il s'est substitué à Swissair (qui déclarait de pas pouvoir verser les

250 millions de francs qu'elle devait encore à Air Lib), en accordant un prêt équivalent de 30,5 millions d'euros.

Mais jamais il n'a été demandé le moindre centime au président du Medef, Seillière, qui avait causé la faillite d'AOM-Air Liberté en reprenant ses capitaux, sous prétexte qu'ils ne lui rapportaient pas assez. Le gouvernement de gauche, à l'époque, avait accepté les licenciements et financé Air Lib avec l'argent des contribuables, pour ne pas avoir à contraindre un patron à maintenir une activité économique, et lui permettre ainsi de ne pas écorner son immense fortune.

Maintenant, Air Lib doit soit rembourser les 30,5 millions d'euros pour le 9 novembre, soit présenter un plan suffisamment draconien pour que le prêt ait des chances d'être prolongé – ce qui n'est pas sûr et ne mettra pas non plus fin à ses problèmes financiers. Et une fois de plus, si Air Lib continue d'exister, ce sera grâce à l'argent public, en faisant en outre payer le prix fort aux salariés.

Esterra (banlieue de Lille)

UNE GRÈVE VICTORIEUSE

À Esterra (1200 personnes), filiale des groupes Suez-Lyonnaise des Eaux et Vivendi Environnement, qui collecte et trie les ordures de la Communauté Urbaine de Lille, la grève a démarré le 28 octobre à l'appel de trois syndicats (CFDT, CFTC et FO), pour l'application de la grille de classification des salaires.

En effet une nouvelle convention collective nationale des activités du déchet est applicable depuis le 1^{er} juillet. Nous réclamions l'application de cette grille, comme dans les entreprises parisiennes, ce qui correspond à une augmentation de 46 euros par mois. La CGT n'appelait pas, estimant que cette action était « prématurée, les négociations en cours n'étant pas arrivées à leur terme ».

Malgré la demande des dirigeants syndicaux, Pierre Mauroy, président de la Communauté Urbaine de Lille, et Martine Aubry, maire de Lille, ont refusé d'intervenir dans « un conflit interne à l'entreprise » !

Les trois dépôts (Wambrechies, Sequedin et Wasquehal)

ont été bloqués jour et nuit. Vendredi 1^{er} novembre, la police est intervenue au dépôt de Wambrechies. Mais cela a eu pour effet de renforcer la grève dans les deux autres sites. Et la CGT a appelé à deux jours de grève en signe de protestation. Dimanche 3, sur le marché populaire de Wazemmes, nous étions plusieurs à diffuser un tract pour expliquer les raisons de notre grève. En une semaine, beaucoup d'ordures commençaient à s'amonceler dans les rues de Lille et des communes voisines.

La direction exigeait la reprise du travail en préalable à toute discussion mais, devant la détermination des grévistes, elle a finalement accepté de négocier. Et après douze heures de discussions, elle lâchait la reconnaissance de la convention collective.

Mardi matin 5 novembre, aux piquets de grève, c'est dans la joie que nous avons décidé la reprise. Au-delà des augmentations de salaire obtenues, c'est la satisfaction d'avoir fait plier la direction pour obtenir notre droit.



Manifestation des mineurs le 28 octobre à Wittelsheim.

SNECMA-Villaroche (Seine-et-Marne)

LUTTE VICTORIEUSE CONTRE UN LICENCIEMENT

Durant la semaine précédant les congés de la Toussaint, la direction de la Snecma a entamé une procédure de licenciement à l'encontre d'un salarié accusé par le chef de la sécurité du centre d'avoir arraché l'essuie-glace de sa voiture, ce que nie le salarié.

L'annonce de la sanction a d'abord provoqué la stupeur, puis l'indignation et la colère lorsque les ouvriers ont appris les détails de l'histoire. Notre camarade, à mi-temps thérapeutique, a en fait été agressé verbalement par le chef en question au moment où, se rendant à l'infirmerie, il passait à la hauteur de son bureau. Suite à l'altercation, le service médical a d'ailleurs dû évacuer notre camarade par ambulance.

Le chef de la sécurité, quant à lui, après avoir porté plainte pour la prétendue détérioration de son véhicule, ne s'était pas arrêté là. Usant de ses relations

professionnelles avec les gendarmes, il a fait convoquer notre camarade pour interrogatoire à la gendarmerie où il a vainement été cuisiné pendant plus de six heures.

Les ouvriers du secteur n'ont pas tardé à réagir, d'autant que tout le monde se souvenait d'un précédent où le même chef avait déjà été mis en cause pour avoir contribué à accuser, à tort, un autre ouvrier qui avait failli être licencié à l'époque. Personne ne pouvait non plus oublier l'affaire des actions accaparées en douce par Béchat, le PDG de l'entreprise, et qui plaçait l'ensemble de la direction en très mauvaise position pour prétendre jouer les justiciers.

Des débrayages quotidiens rassemblant l'essentiel des secteurs ouvriers de l'usine ont donc commencé, pour exiger que la direction arrête sa procédure. Chaque jour des cortèges se formaient puis convergeaient vers le Montage. Le directeur ne voulait rien entendre, et du haut de son

mépris déclara sur un ton hargneux : « Vous pouvez venir à mille, ce sera pareil. »

A l'occasion de la convocation pour son entretien préalable, notre camarade a pu s'adresser à tous ceux qui le soutenaient pour les remercier, moment d'autant plus émouvant qu'il y eut de nombreux témoignages de solidarité.

Lors de la mascarade d'entretien, le chef du personnel laissa entendre qu'une réponse serait donnée le lundi suivant, 28 octobre. Lors de cette entrevue, il ne prétendit plus disposer des bandes vidéo comme preuve de la culpabilité de notre camarade, mais de deux témoins, à savoir le chef de la sécurité et son adjoint. Ce dernier précisant toutefois n'avoir aperçu qu'une silhouette.

La direction comptait en fait sur la période des congés scolaires pour en finir avec le mouvement. Ce calcul ne s'est pas avéré très malin. L'annonce du départ en vacances du directeur et la nouvelle

que la réponse était différée ont produit l'effet inverse. Non seulement les débrayages ont continué, mais dans les deux équipes les ouvriers sont eux-mêmes venus renforcer les diffusions de tracts appelant tout le centre à débrayer. Diverses autres initiatives ont également été prises : interpellations des hiérarchies concernées, lettre au préfet, au procureur (notre camarade est convoqué au tribunal le 30 mai prochain), conférence de presse.

Après l'annonce faite le mardi 29 octobre que la direction convoquerait les syndicats pour donner sa réponse le lendemain, une réunion d'ouvriers de l'équipe du soir eut lieu dans le secteur de notre camarade. Là fut rédigé un texte qui allait servir d'appel au débrayage du lendemain.

Mercredi 30 octobre donc, tout le monde était aux portes. Plusieurs centaines de croissants et des litres de café avaient été prévus dans l'attente de la réponse offi-

cielle. En place dès 8 h 15, les grévistes virent arriver le directeur fraîchement revenu de vacances. Lors d'une courte réunion qui eut lieu dans la matinée, le licenciement fut commué en trois journées de mise à pied « pour tenir compte de la situation personnelle de l'intéressé ». Le maintien d'une sanction, quelle qu'elle soit, demeurait bien sûr inacceptable mais il était manifeste que la direction avait reculé devant la détermination des grévistes.

La solidarité va maintenant se poursuivre à tous les niveaux, juridiques et financiers. L'idée qu'il faut aussi se débarrasser du chef de la sécurité fait également son chemin. Pour tous ceux qui ont participé au mouvement, il s'agit bien entendu d'une victoire et de la démonstration que la solidarité ouvrière n'est pas un vain mot.

Correspondant LO

BOURJOIS - Pantin (Seine-Saint-Denis)

DEUX JOURS DE GRÈVE CONTRE DES SANCTIONS

Chez Bourjois, usine qui fabrique des rouges à lèvres et des fards, cinquante ouvriers sur un effectif de deux cent quatre-vingts ont fait grève mercredi 23 et jeudi 24 octobre pour obtenir le retrait de deux avertissements infligés à deux d'entre eux. La direction les avait sanctionnés pour avoir refusé d'effectuer une nouvelle opération qu'ils estimaient dangereuse : il s'agissait, en grim pant sur un escabeau, de monter 25 kilogrammes de pâte préfusée entre 85° et 95°C pour la déverser à la main dans un cylindre de 25 centimètres de diamètre !

En fait, depuis septembre, l'effectif ouvrier a diminué de plusieurs dizaines : tous les intérimaires et contractuels ont été licenciés. Du coup, il faut faire constamment le bouche-trou quelque part ou quelque travail supplémentaire. Cette fois-ci, la coupe a débordé et le ras-le-bol s'est exprimé. En plus, dans l'atelier des rouges à lèvres, le chef voulait sans doute faire un exemple, en sanctionnant un

travailleur qui vient de se mettre sur les listes de délégués CGT. Devant son refus de faire un travail supplémentaire et dangereux, il espérait pouvoir l'accuser d'avoir bloqué la production... Mais les grévistes ont pu mettre au clair ses manigances et mensonges.

Dans cette usine les accidents sont fréquents... Par exemple, au cours du démontage de la lame d'une machine qui racle la pâte des rouges à lèvres, celle-ci est tombée sur le pied de l'ouvrier qui a eu plusieurs tendons coupés malgré ses chaussures de sécurité. Depuis, il y a une protection pour la lame ! C'est toujours après l'accident que la direction installe un dispositif de prévention.

La direction n'a pas cédé sur les sanctions, mais a tout de même promis qu'elle allait installer un outil pour aider à la manœuvre qui a été à l'origine des sanctions.

Les ouvriers savent en tout cas quelle voie emprunter pour se faire écouter et respecter !

Personnels « Jeunesse et Sports » de la Ville de Paris

TOUJOURS EN GRÈVE

L'intersyndicale des personnels du service des sports de la Ville de Paris, en lutte depuis le 23 septembre, écrivait dans son tract d'appel à l'assemblée générale du jeudi 31 octobre : « Pour une fermeture totale des centres le 31/10/2002 » et se terminait par « C'est bien tous ensemble que l'on peut gagner, Action !!! »

Pourtant, à cette assemblée du 31 octobre où nous étions environ 800 grévistes, la CFDT dès le début quittait la séance, disant qu'en continuant la grève nous allions droit dans le mur, qu'il n'était pas possible d'obtenir quoi que ce soit sur le statut et qu'il fallait reprendre le travail.

Aussitôt après ce départ, le dirigeant CGT prit la parole au nom de la CGT, FO, UNSA (autonomes) pour dire, sans appeler à la reprise du travail, que continuer la grève c'était très dur, qu'en continuant en novembre nous aurions d'énormes retenues sur salaire, et que nous n'aurions pas d'argent pour offrir des jouets à nos gosses

à Noël. Et il terminait en disant : « Nous nous rendons pour 10 h 30 à une convocation de Mme De Brem, la directrice du service ». Le tollé fut général dans la salle, les dirigeants syndicaux furent hués : vendus, traîtres, plus de nombreux noms d'oiseaux ! Et plusieurs cartes syndicales partirent à la poubelle.

Malgré cette tentative de sabotage du mouvement, la grande majorité des grévistes sont restés ; seule la CFDT était là, ayant rédigé un contre-protocole à celui envoyé par Cherki (l'adjoint au maire de Paris chargé des sports) la semaine précédente ; protocole que personne n'avait accepté à l'époque.

Dans son contre-protocole la CFDT ne parlait pas des augmentations des indemnités que proposait Cherki, mais elle maintenait la revendication de création d'une filière spécifique Sports, et en disant que, si nous n'avions pas satisfaction sur ce point d'ici décembre 2002, la grève

repr prendrait dès le début 2003. La majorité des grévistes ont signé ce contre-protocole que la CFDT devait déposer à l'Hôtel de Ville.

Bien que son contre-protocole soit en fait un appel déguisé à la reprise, la CFDT est apparue comme le syndicat qui ne laissait pas tomber les grévistes.

Lundi 4 novembre, après le week-end de la Toussaint, plus de 50 % des centres étaient toujours en grève des soirées et des dimanches. Mais il reste que CGT et consorts ont réussi à dégoûter une partie des grévistes. L'administration a confié, en soirée, les clés des 22 plus gros centres à des sociétés de gardiennage pour que les clubs les plus riches puissent les utiliser.

Une assemblée générale organisée par la CFDT seule est prévue pour le 6 novembre, AG où les grévistes, s'ils veulent aboutir, devront imposer l'organisation de la grève par eux-mêmes, seule façon de décider vraiment de l'avenir de leur mouvement.

Hôpitaux

AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE FACE À UNE SITUATION D'URGENCE

Alors que le Parlement s'apprête à voter, comme si de rien n'était, un budget d'austérité pour la santé, les témoignages s'accumulent sur la dégradation des conditions de soins dans les hôpitaux.

Sur une trentaine de médecins responsables de services hospitaliers interrogés par le quotidien *Libération*, tous répondent qu'ils ne peuvent faire face aux besoins. Certains évoquent une situation « à l'anglaise ». Des lits fermés pendant les vacances ne sont toujours pas disponibles, faute de personnel. Dans bien des spécialités, les délais pour obtenir un rendez-vous se mesurent non plus en semaines, mais en mois. Et encore les témoignages ne précisent-ils pas, quand on a affaire à un médecin disposant de consultation et de lits privés, l'aggravation des choix en faveur des plus aisés ou de la notoriété, au détriment de ceux qui ont peu de moyens.

Ainsi, des opérations sont retardées, et un médecin évoque « une perte de chances » pour les malades. « Comment rendre sélective une liste d'attente ? On jongle, on délègue », déclare le directeur de l'Institut Curie à Paris. Au service de réparation nerveuse d'un autre hôpital, « la liste d'attente est gérée brutalement : l'immense majorité des malades est refusée ». La pénurie de personnel qui se généralise entraîne, aux Urgences, une situation souvent inextricable. L'équipe

soignante passe un temps énorme à chercher un lit disponible dans un service adapté ; des malades restent plus de douze heures dans les couloirs, tandis que certains sont renvoyés dans d'autres hôpitaux alors que leur transport accroît le danger.

De telles situations ne sont pas apparues soudainement. Les plans d'économies sur la santé et autres plans de redressement de Sécurité sociale menés par les gouvernements successifs ont conduit à ce triste bilan. Des services et des hôpitaux entiers ont été fermés dans des villes moyennes, ce qui rend plus difficile l'accès aux soins pour la population et

engorge un peu plus les établissements des agglomérations plus importantes. Cent mille lits ont été supprimés depuis 1980, et encore 10 000 en 2001. Et, outre ces restrictions décrétées par les agences régionales d'hospitalisation qui exécutent la politique gouvernementale, il y a les lits fermés dans l'urgence, parce que tel ou tel service ne dispose plus du personnel nécessaire auprès des malades.

C'est que des écoles d'infirmières ont été supprimées, alors qu'il aurait fallu au contraire en ouvrir. La pénurie est également importante pour les médecins et les autres catégories de personnel, notam-

ment les aides-soignantes qui ne sont pas remplacées lors des départs en retraite.

L'application des 35 heures est venue aggraver les choses car elle s'est effectuée sans moyens supplémentaires. Au lieu de recruter et de former le personnel nécessaire, le gouvernement a exigé des « restructurations » à effectifs pratiquement stables, ce qui a conduit à des situations catastrophiques. Le personnel surmené se voit souvent refuser les jours de repos compensateurs pour la réduction du temps de travail. « La pénurie s'est installée durablement, puisqu'on compte désormais 1 100 postes infirmiers vacants

dans les hôpitaux de la périphérie parisienne et autant dans ceux de l'Assistance publique », a reconnu un député PS, maintenant qu'il est dans l'opposition, lors de la discussion sur le budget de la santé. « En Seine-Saint-Denis, un tiers des lits de maternité ont été fermés depuis dix ans, alors que la natalité est restée stable, et les fermetures continuent, quand le nombre de naissances repart à la hausse depuis trois ans ! », a ajouté une députée PC. Intervenant à son tour, l'actuel ministre de la Santé, Jean-François Mattéi, n'avait plus qu'à railler les députés de gauche qui se sont placés « dans la posture de l'arroseur arrosé »... avant d'annoncer qu'il continuera la même politique !

En effet le ministre admet que les infirmières nécessaires ne seront pas formées. Alors que le nombre de places proposées au concours d'entrée aux écoles d'infirmières est de 26 000, Jean-François Mattéi « constate » que « le nombre d'inscrits ne dépasse pas 24 000 ». Il entonne la litanie du patronat sur le soi-disant « manque de main-d'œuvre », faute de postulants. Mais il n'envisage pas d'améliorer les conditions de travail et les salaires !

Au lieu de cela, le gouvernement reprend une « idée » déjà émise par la gauche l'an dernier : il envisage d'avoir recours à des infirmières retraitées. C'est un palliatif qui lui sert d'alibi pour refuser les moyens nécessaires à un service public.

Jean SANDAY



Les prétendues 35 heures

Il y a un an, le précédent gouvernement instituait les 35 heures dans la fonction publique hospitalière en comptant sur un effet d'annonce : il promettait 40 000 créations d'emplois sur trois ans. C'était destiné à rassurer les travailleurs des hôpitaux déjà à cran du fait du manque d'effectifs. Pour faire avaler aux hospitaliers le protocole de la ministre Guigou, on leur disait que tout se jouerait ensuite dans les négociations locales.

Il y eut plusieurs journées de manifestations contre le protocole Guigou, certains

hôpitaux se mirent en grève. En effet ce protocole prévoyait surtout l'annualisation du temps de travail et la flexibilité, avec une réduction du temps de travail soumise au calcul annuel antérieur, considéré comme déjà inférieur à 39 heures par semaine en moyenne. Dans la plupart des hôpitaux, les travailleurs ont encore perdu des plumes dans les négociations locales, acculés à des luttes dispersées. Et aujourd'hui personne ne voit le moindre effet d'embauche dans les hôpitaux. Les quelques dizaines de postes créés sur le papier

sont rarement pourvus et tombent dans le puits sans fond du déficit chronique d'effectifs et des départs non remplacés.

En revanche, tout le monde ressent l'effet d'une pression accrue de l'encadrement pour faire augmenter les cadences et imposer des plannings invivables.

Pour faire face au stress et même au danger auxquels sont exposés personnel et malades, il n'y a qu'une solution : l'embauche massive et immédiate.



Manifestation des hospitaliers à Angers, en septembre 2001, contre les "35 heures" de Guigou.

Échos des hôpitaux

C'EST DE L'EMBAUCHE QU'IL FAUT

Comment arriver à faire le travail en moins de temps avec des effectifs réduits ?

On a beau « cibler » la relève, le temps passe. Pas question bien souvent d'aller manger avant la fin de son poste de travail. Et quand on fait du temps supplémentaire, ce n'est pas toujours facile de le faire compter.

A vouloir nous faire résoudre la quadrature du cercle, ils nous font tourner en bourrique. Mais attention, on pourrait bien ruer dans les brancards.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière du CHU de Clermont-Ferrand

ÇA VAUT PAS LE DÉPLACEMENT

A la Biberonnerie, les heures supplémentaires et de RTT s'accumulent.

Pour les prendre, les responsables du service proposent d'amputer de cinq heures les journées de travail, à tour de rôle.

Nous faire venir à l'hôpital pour trois heures de travail, ça ne les dérange pas.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de l'Hôpital-Sud de Rennes

COMPTES D'HEURES : RAS LE BOL !

Les appels téléphoniques des agents de l'hôpital au bureau du personnel sont incessants et c'est bien normal. Il y a maintenant dix mois que les 35 heures sont soi-disant applicables et très peu, à l'hôpital, ont eu connaissance de leurs heures. Quant à ceux qui les ont reçues, les comptes d'heures sont incompréhensibles.

Les hospitaliers ont vraiment l'impression que, plus le temps passe, moins ils pourront contrôler quoi que ce soit et qu'ils vont se voir voler des heures.

C'est peut-être le but des directions, mais c'est à nous d'exiger le contrôle de nos heures. Car ce sont les nôtres et elles nous sont dues.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de l'hôpital de la Croix-Rousse de Lyon

MISSION BIDON

Le ministère met en place une mission d'évaluation de la RTT, mission qui va procéder à une enquête dans un certain nombre d'établissements hospitaliers publics et privés. Au CHRU, à Lille, elle est passée dans plusieurs services.

Pas besoin d'enquête pour comprendre qu'avec une diminution de 10 % du temps de travail, il faut 10 % de personnel supplémentaire.

Mais la mission de cette mission n'est certainement pas de conclure à des embauches.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière du CHRU de Lille

C'EST DÉDÉ

C'est Dédé qui travaille à l'hôpital.

C'est Dédé qui fait la même chose que tout le monde, mais qui n'a pas le même salaire.

C'est Dédé qu'on fait lanterner des mois, voire des années, pour une embauche définitive.

Et c'est Dédé qui en a marre.

Mais c'est qui, Dédé ? Un CDD !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de l'Hôpital de Montbéliard

ÉTAT D'URGENCE EN RÉANIMATION

En Réanimation, le ras-le-bol a fini par déborder : toujours plus de tâches, aides-soignants et infirmières en nombre inférieur aux normes officielles elles-mêmes, mutations et départs en cascade (70 % du personnel a moins d'un an de présence), congés et RTT accumulés par dizaines, impossibles à prendre, même pas toujours un week-end sur deux de repos. Trop, c'est trop et plus que trop !

La Réanimation s'est déclarée en grève mais bien sûr, vu le nombre qu'on est en temps ordinaire, la direction croit se la jouer facile en sortant des feuilles de réquisition.

Mais s'il y a urgence en Réanimation, c'est dans la plupart des services qu'on fonctionne aussi au bord de la crise de nerfs. Et l'épidémie de rage pourrait bien se répandre à tous les étages.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière hôpital Trousseau (Tours Saint-Avertin)

TITULARISATION

La presse raconte que, si les hôpitaux manquent d'aides-soignants et d'infirmières, c'est parce qu'on n'en a pas formé en nombre suffisant.

Or, à l'hôpital de Tours, de nombreux collègues de ces professions sont toujours contractuels.

A plus forte raison en cas de pénurie, si on voulait rendre ces métiers attractifs, la moindre des choses serait de donner à tous une véritable embauche et non pas des sièges éjectables.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de l'hôpital Trousseau de Saint-Avertin (Tours)

LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Même pas vingt promotions d'aides-soignants acceptées cette année à l'école !

Avec à peu près autant venant de l'extérieur du CHU, on ne risque pas de combler la pénurie d'AS dans les années à venir.

On continuera donc à entendre le même refrain : il « manque » des aides-soignants ! Non, il manque seulement la volonté d'en former.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière du CHU de Clermont-Ferrand

AU VOL D'HEURES !

En Hématologie, c'est les demi-heures supplémentaires qui se succèdent chaque jour pour l'équipe infirmière de jour, car 7 h 36 pour faire le même travail qu'avant la mise en place des 35 heures, c'est impossible.

Nous avons demandé de passer en 7 h 50 pour être plus près de la réalité. La direction a refusé et propose à la place deux créations de postes. Tant mieux pour les postes, mais en attendant ? On travaille gratis ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière hôpital Saint-Antoine (Paris)

Michelin Clermont-Ferrand

CHANTAGE SUR LA MUTUELLE

Chez Michelin, depuis plus d'un an, les difficultés de trésorerie de la mutuelle des salariés s'aggravent et, malgré une hausse des cotisations, celle-ci ne peut plus faire face à ses obligations. Tandis que Michelin exerce un véritable chantage pour y imposer ses vues, ce sont les travailleurs, actifs et retraités, qui risquent d'en faire les frais.

Depuis plusieurs années la parité n'existe plus : la part patronale de Michelin est tombée de 50 à 40 %. La CFDT qui a géré la mutuelle pendant un quart de siècle a alors augmenté les cotisations. Mais cela n'a pas suffi. La CGT, majoritaire depuis les dernières élections professionnelles, a dû les augmenter à son tour de 20 %, mais sans parvenir à rééquilibrer les comptes.

Car bien d'autres causes s'accumulent. C'est surtout la baisse générale des remboursements de la Sécurité sociale qui augmente les charges de toutes les mutuelles. Il y a aussi la diminution continue des effectifs, mais par contre davantage de retraités. A tout cela s'ajoute l'obligation de constituer un fonds de réserve plus important, selon une directive européenne qui concerne toutes les mutuelles et les oblige à garder 20 % de leur budget annuel.

Après s'être désengagé depuis des années, Michelin a décidé brusquement de changer de politique, annonçant à la veille de l'assemblée générale de la

mi-octobre qu'il acceptait de verser 1,5 million d'euros. Ce qui est dérisoire par rapport au nombre d'assurés, actifs et retraités, pour l'ensemble des usines Michelin en France.

La direction a envoyé un courrier à chaque salarié disant que c'est à prendre ou à laisser. Michelin joue sur le besoin de tous d'être remboursés. Sauf la CGT, les syndicats FO, CFDT et SUD acceptent les conditions de Michelin, à savoir qu'il faudra augmenter les cotisations des retraités de 15 % dans l'immédiat et encore plus les années suivantes. Il est question d'imposer une hausse des cotisations à partir du deuxième enfant. Il y aura aussi un système d'options pour les soins dentaires et l'optique qui nécessitera une augmentation supplémentaire des cotisations.

Mais qui donc pourra alors se les offrir ?

Les syndicats gestionnaires ont essayé jusqu'ici de maintenir la solution mutualiste, en faisant appel à la Mutualité française pour y souscrire une sorte de réassurance. Mais les conditions et les intérêts ont paru trop élevés, sans offrir de garanties suffisantes. C'est donc la solution de Michelin qui risque d'être appliquée et la mutuelle ressemblera de plus en plus à une assurance.

La situation de la mutuelle chez Michelin n'a rien d'exceptionnel. Il serait pourtant préférable pour les travailleurs que les cotisations dépendent non pas de l'âge, mais du salaire.

Correspondant LO



Manifestation au printemps 2001.

Procès Dumas - Sirven - Le Floch-Prigent...

UN SCANDALE... QUI EN CACHE UN PLUS GROS

Voilà de retour dans le box des accusés la bande des « copains et des coquins » : Dumas, Le Floch-Prigent, Sirven, Christine Deviers-Joncour... Déjà condamnés lors d'un premier jugement pour des détournements de fonds et des abus de biens sociaux dont le montant dépasse, et de loin, ce qu'un salarié peut espérer gagner durant toute une vie de travail, ces gens-là font partie du « monde » (ancien ministre de Mitterrand, l'avocat d'affaires Roland Dumas devenu président du Conseil constitutionnel était le quatrième personnage de l'État ; Loïc Le Floch-Prigent et Alfred Sirven étaient numéro 1 et numéro 2 de la compagnie pétrolière, alors étatisée, Elf), avec des accointances, pour certains, avec le « demi-monde », voire le « milieu ».

de Leuna et d'une chaîne de stations-service en ex-RDA, et qui a donné lieu au versement d'une commission hautement suspecte de 45 millions d'euros ; en 1997, ce fut au tour de la filiale suisse d'Elf Aquitaine International, dirigée par Sirven, de se voir reprocher par la justice d'avoir versé des salaires non déclarés à des « chargés de mission » – bidons mais grassement rémunérés, dont des proches de Mitterrand, de Pasqua, et la maîtresse d'alors de Dumas ; cette même année, la justice décida de se pencher sur la vente avec versement de commissions occultes, en 1991, de frégates à Taïwan par Thomson, de nouveaux rebondissements (affaires de chantage, intervention des services secrets...) ayant justifié une nouvelle instruction, l'an dernier, sur cette affaire ; et

l'appareil d'État, des hommes qui le servent, et des milieux qui gravitent autour, ainsi que des fleurons du monde de la grande entreprise. Évidemment, tout cela ne sent pas bon, et pas seulement parce qu'il y flotte une forte odeur de pétrole sur un tas d'argent.

Alors ? L'avocat du « monsieur qui sait tout mais ne dit rien » a prévenu que Sirven ne fera « pas de révélation fracassante » et qu'« il n'y aura pas de déstabilisation de la République ». Son client a le sens de l'État, celui de l'intérêt bien compris des grandes entreprises et des corps de l'État à leur service. Sans oublier le sien propre car, à ce niveau-là, mieux vaut écoper de quelques années de prison, et rester en vie en se taisant, que de trop parler. On en saura donc le moins possible du



Mais dans le monde des Dumas, à défaut de morale, on a ce qu'on appelle « son honneur », et Dumas, comme on dit, veut le laver. D'où ce procès en appel, dominé dès son ouverture, outre le rappel des turpitudes de la petite bande, par une seule question : Sirven parlera-t-il ou ne parlera-t-il pas ? Éminence grise d'Elf, Sirven s'était en effet laissé condamner en première instance à quatre ans de prison sans répondre à bien des questions des juges, tout en se présentant comme dépositaire de secrets qui suffiraient à « faire sauter vingt fois la République » !

Il est vrai que cette affaire touche à des domaines que l'on dit « sensibles », sur lesquels la justice a ouvert cinq autres instructions, non encore venues devant les tribunaux. Citons en vrac celle ouverte en 1994 qui porte sur 460 millions d'euros de détournements de fonds chez Elf, où 42 personnes (dont Dumas, Sirven, etc.) sont mises en examen ; celle qui porte sur le rachat par Elf de la raffinerie

puis, pour compléter le tableau (mais est-il bien complet ?), un autre juge instruit le versement de près de 200 millions de dollars à des intermédiaires d'Elf au Nigeria...

Un nom revient sans cesse, celui de la compagnie Elf, et accessoirement celui de Thomson, avec en toile de fond d'énormes contrats de ventes d'armes ou pétroliers et la remise de sommes à peine moins énormes à de mystérieux intermédiaires sans, apparemment, que la haute hiérarchie de la société publique Elf y ait trouvé à redire. Et pour cause ! Elle a organisé, et pour le moins couvert, toutes ces opérations où trempaient, à un niveau ou à un autre, un ministre en exercice (Dumas), des proches d'un président de la République (Mitterrand), ceux d'un ex-ministre de l'Intérieur (Pasqua), des officines de barbouzes...

Ce qui se profile derrière tout cela, c'est le fonctionnement et les agissements réels – mais soigneusement cachés en temps normal – de pans entiers de

vrai scandale, celui d'Elf, une entreprise publique qui a servi de vache à lait à bien des gens haut placés, de couverture aux multiples coups tordus sur tous les continents d'entreprises « honorables », le tout en distribuant un flot de milliards que consommateurs et contribuables ont dû éponger, d'une façon ou d'une autre.

On imagine donc que ceux qui ont le plus profité de ce scandale d'État – mais qui n'apparaissent ni dans ce procès ni dans les instructions en cours – peuvent souffler. Et tant pis pour le dandy affairiste et membre du Parti Socialiste Dumas, qui fait figure de comparse avide mais finalement mineur dans l'histoire, s'il reste dans ses petits souliers (à plus de 1 500 euros la paire !) en devant expliquer aux juges pour quels services rendus il se les est fait offrir, ainsi que quelques statuettes et autres antiquités au passage, sur un compte Elf.

P.L.

TOTALFINAELF ET LE TRAVAIL FORCÉ EN BIRMANIE

La confédération syndicale internationale CISL, à laquelle adhèrent en France la CFDT et FO, vient de publier des témoignages sur le rôle de la société pétrolière TotalFinaElf en Birmanie, pays où entre autres un dirigeant du syndicat de la pétrochimie a été torturé et condamné à la prison à vie à la suite d'un procès tenu secret.

En 1992, Total avait obtenu de la junte militaire au pouvoir d'accéder à un très important gisement de gaz situé en mer d'Andaman, au sud du pays. Elle a eu l'autorisation d'y faire construire un gazoduc qui, dans sa partie terrestre, traverse une région peuplée de deux minorités, Mon et Karen, et où l'armée n'avait jamais réussi à venir à bout de la guérilla.

Comme l'ont rapporté de nombreux témoignages, la construction du gazoduc à travers la jungle s'est réalisée en imposant le travail forcé de la population. Ainsi, l'armée faisait d'une pierre deux coups : en opérant des rafles dans les villages, elle terrorisait les populations et du même coup fournissait à Total de la main-d'œuvre non payée ; un travail sous la surveillance des soldats, harassant, sans médicaments pour les malades, avec l'obligation d'apporter sa propre nourriture pour survivre.

Après l'achèvement du gazoduc en 1998, cela a continué. En avril dernier encore, les habitants de seize villages

ont dû participer à la construction d'une route d'accès et n'ont pas été payés. Un syndicaliste, élu responsable d'un village, devait fournir à l'armée des porteurs. Du fait sans doute de son activité syndicale, lui-même a été pris comme porteur, puis liquidé au moment où l'armée a dû essuyer une attaque de la guérilla.

Des travailleurs qui ont pu réchapper des conditions de travail inhumaines ont poursuivi Total en justice à l'étranger. Mais, aux États-Unis, l'intervention officielle du gouvernement français en 1997 auprès de la Cour fédérale de Los Angeles a permis à Total d'éviter le procès. En Belgique, la compétence du tribunal est actuellement en discussion sous la pression du patronat.

L'été dernier, un nouveau procès s'est ouvert, en France cette fois, à l'initiative de deux travailleurs enrôlés de force en 1995, dont l'un, alors âgé de treize ans, avait remplacé son père malade. TotalFinaElf continue de nier sa responsabilité. Ses dirigeants osent même se flatter de la mission civilisatrice en Birmanie du groupe pétrolier, en citant la construction d'écoles, la rénovation d'églises et de pagodes. Des images d'Épinal qui font penser aux livres scolaires de l'époque coloniale.

Jean SANDAY

Les armées chouchoutées

Décidément, tout se dégrade. Rien n'irait plus pour les forces armées françaises, c'est du moins le constat alarmiste que dresse un récent rapport de la commission parlementaire de la Défense nationale. Pour ne prendre que quelques exemples, les sous-marins nucléaires d'attaque ne seraient disponibles qu'à 38,8 % et les hélicoptères Gazelle à 46 %. Dans ces conditions, comment voulez-vous que l'aréopage des galonnés de l'état-major s'occupe ? Comme leur matériel, ils sont oisifs la moitié du temps.

La cause de ce drame très relatif serait d'abord, nous dit-on, l'insuffisance des crédits budgétaires destinés à l'entretien des forces armées, de leur matériel et de leur personnel. Pourtant, le gouvernement avait prévu une

augmentation d'un milliard et demi d'euros du budget destiné l'année prochaine aux équipements militaires. De nouveaux missiles à longue portée sont prévus, ainsi que quatre nouveaux sous-marins nucléaires, un deuxième porte-avions, un bateau espion et quelques frégates pour les sorties en mer. Voilà donc largement de quoi faire joujou !

Bien sûr, à côté des « boys » de Bush, les généraux et les amiraux français continueront toujours à faire « gosses de pauvres » et c'est sans doute là que le bât les blesse. Les députés en rajoutent donc, pour améliorer encore un peu l'ordinaire de ces pauvres galonnés. C'est drôle comme sur certains sujets ils savent mettre la « rigueur » au placard.

Alain VALLER